

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 004-200068625-20230411-2023_02_38-DE

Le SCoT

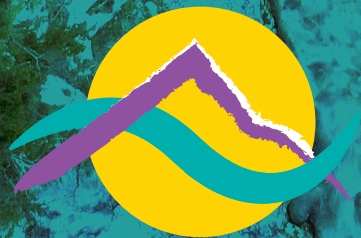
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

**UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES PROVENCE VERDON**

BILAN DE LA CONCERTATION

Arrêt, Avril 2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**ALPES
PROVENCE
VERDON**

Sources de lumière

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE.....	3
LES BESOINS REGLEMENTAIRES ASSOCIES A L'ELABORATION DU SCOT.....	3
LES ENGAGEMENTS DE LA CCAPV EN MATIERE DE DISPOSITIF DE LA CONCERTATION	3
LE SITE INTERNET	4
LES PARUTIONS EN PRESSE ECRITE ET EN LIGNE.....	5
LES RESEAUX SOCIAUX ET LA PRESSE NUMERIQUE	6
L'UTILISATION DE LA RADIO	9
LES CAMPAGNES D'AFFICHAGES.....	9
LES TEMPS D'ECHANGES ET DE CONCERTATION MOBILISES.....	10
LES ELUS AU CŒUR DU DISPOSITIF DE CONCERTATION.....	10
LES ACTIONS DE CONCERTATION AUPRES DE LA JEUNESSE ET DES COLLEGIENS.....	13
CONCERTATION HABITANTS.....	20
UNE CONCERTATION RESPECTÉE ET DÉVELOPPÉE.....	33
ANNEXES	34
PUBLICATIONS PRESSE ET EN LIGNE.....	34
PUBLICATIONS RESEAUX SOCIAUX	46
L'ENQUETE HABITANTS	58
BULLETIN COMMUNAL	65
INTERVIEWS RADIOS	65

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE

Les besoins réglementaires associés à l'élaboration du SCoT

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 a rendu obligatoire la mise en œuvre d'une concertation avec le public tout au long de l'élaboration des documents d'urbanisme. La concertation participe de l'ouverture démocratique des politiques d'urbanisme au citoyen.

La CCAPV compétente pour l'élaboration, l'approbation et la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale a défini les modalités de la concertation dès le début de la démarche du SCoT, lors de la délibération pour la prescription de son élaboration le 10 novembre 2020.

La concertation est définie par le Code de l'urbanisme aux articles :

L.122-4 : « l'organe délibérant (...) précise les modalités de concertation conformément à l'article L300-2. La délibération qui organise la concertation est notifiée aux personnes visées au premier alinéa de l'article L122-7. [...] ».

L.300-2 : « I - L'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale délibère sur les objectifs poursuivis et sur les modalités d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole, avant toute élaboration ou révision du schéma de cohérence territoriale ou du plan local d'urbanisme. [...] A l'issue de cette concertation, le maire en présente le bilan devant le conseil municipal qui en délibère. [...] »

II – Les autres personnes publiques ayant l'initiative d'opérations d'aménagement sont tenues aux mêmes obligations. Elles organisent la concertation dans des conditions fixées après avis de la commune. »

Les engagements de la CCAPV en matière de dispositif de la concertation

Il appartient ainsi à la CCAPV de mettre en œuvre la concertation relative à l'élaboration de son projet de SCoT, selon les modalités définies par délibération n°2020-05-23 du 10 novembre 2020, et précisées ci-après :

Concernant les modalités d'information du public :

- Création d'un espace web dédié au SCoT avec accès à un dossier de concertation, enrichi au fur et à mesure de l'avancée des études et de l'élaboration des documents ;
- Annonces par voie d'affichage ;
- Publications.

Concernant les modalités de participation du public :

- La mise à disposition de registres permettant au public de consigner ses observations au fur et à mesure du processus d'élaboration ;
- La possibilité offerte au public de formuler des observations au fur et à mesure de la procédure en les adressant directement par courrier à l'adresse postale du siège de la CCAPV ;
- L'organisation d'ateliers participatifs et de réunions publiques au fur et à mesure de la démarche.

LES OUTILS ET ACTIONS DE COMMUNICATION MIS EN ŒUVRE POUR LA CONCERTATION

Pour permettre une bonne appropriation des problématiques abordées par le SCoT, les médias utilisés ont été choisis afin de toucher un grand nombre de personnes.

Le site internet

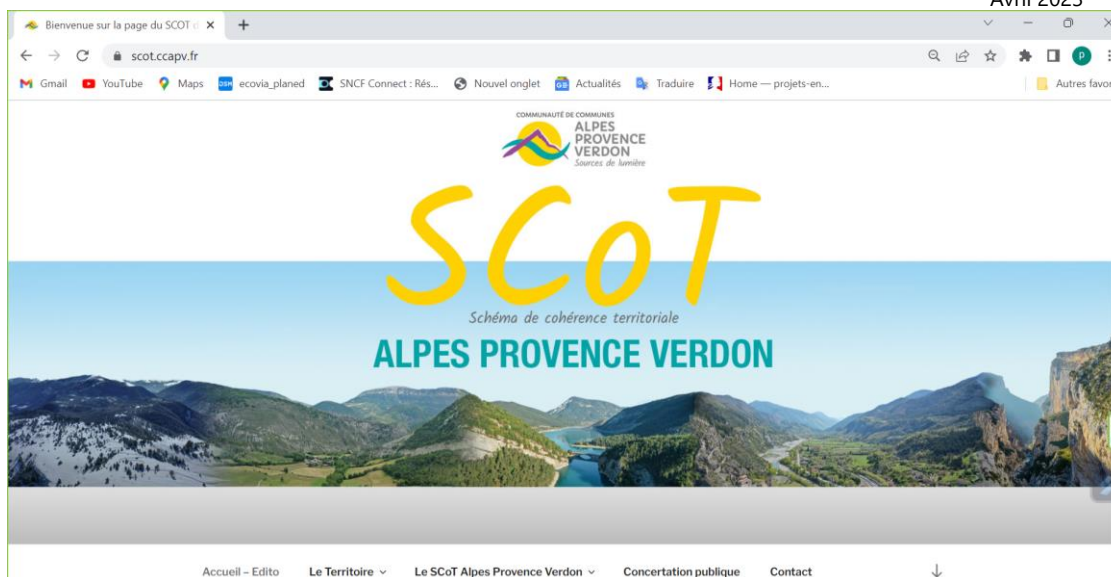
Un site internet spécifique au SCoT a été créé dès le début de son élaboration. Il est disponible à l'adresse suivante : <https://scot.ccapv.fr/>.

Le site est organisé de la façon suivante :

- Un accueil/édito politique qui présentent les élus en charge de son élaboration et les ambitions politiques associées ;
- Une page de présentation du territoire et de ses enjeux, également au sein de l'espace régional ;
- Une page consacrée aux travaux d'élaboration du document : <https://scot.ccapv.fr/scot-apv/>, dans laquelle sont regroupés :
 - Des explications pédagogiques sur le SCoT ;
 - Son état d'avancement ;
 - L'organisation de son élaboration ;
 - Un espace documentaire qui permet de disposer des pièces et des études au fur et à mesure de leur production ;
- Une page d'information sur la concertation publique et les prochaines échéances attendues en la matière, tels que les lieux et dates des réunions publiques ;
- Une rubrique contact qui permet via un formulaire en ligne de poser des questions ou de formuler des remarques.

Chaque visiteur du site peut interroger le service de la CCAPV en charge du SCoT via :

- Un formulaire en ligne disponible dans la rubrique contact ;
- L'adresse mail suivante : scot@ccapv.fr. Cette adresse est également disponible via un lien hypertexte dans la page de la rubrique contact.



Page d'accueil du site internet du SCoT de la CCAPV

Les parutions en presse écrite et en ligne

La presse écrite a souvent été sollicitée pour informer le public afin de le mobiliser, pour communiquer sur la tenue d'ateliers citoyens (réunions publiques participatives) ou de réunions publiques, mais également pour rendre compte des échanges qui ont eu lieu lors de ces rencontres, ainsi que pour présenter l'état de réflexion et d'avancement du projet de SCoT.

Il s'agissait, grâce à ces parutions, de toucher le public le plus large possible.

Des parutions dans les bulletins communaux existants ont également été faites, notamment celui de la commune de Castellane.

Le tableau ci-dessous présente le résumé des parutions :

Récapitulatif des parutions en presse écrite

Etape d'élaboration du SCoT	Date	Publication concernée
Prescription	24/11/2020	La Provence
Elaboration	06/06/2022	Bulletin communal de Castellane
Elaboration - concertation	16/06/2022	La Provence : information sur les ateliers participatifs
Elaboration - commission	17/11/2022	Publications presse et en ligne de Verdon Infos, sur les commissions-SCoT
Elaboration - concertation	07/12/2022	Publications presse et en ligne Haute Provence Informations ; informations sur les ateliers participatifs
Elaboration - concertation	09/03/2023	Publications presse et en ligne de La Provence sur la réunion publique de mars 2023

Les réseaux sociaux et la presse numérique

Les réseaux sociaux sont de bons relais de la communication institutionnelle. La page Facebook de la CCAPV a ainsi été alimentée. Elle a fait l'objet de nombreuses parutions régulières tout au long de l'élaboration de la démarche.

Les publications numériques postées sur des sites internet autres que celui de la CCAPV ont permis de compléter le dispositif de concertation.

Ces publications Facebook et presse numérique ont notamment permis de :

- Rendre compte des échanges qui ont eu lieu lors des commissions élus et des ateliers citoyens, chaque support de présentation et compte rendu de séance ont été publiés sur le site internet du SCoT ;
- Relayer des informations et des parutions diffusées sur des pages internet ou des réseaux sociaux « autres » que ceux de la CCAPV. Ces relais concernent aussi bien des informations sur l'élaboration du SCoT que des thématiques en lien avec celles du SCoT ;
- Informer sur des dates ou des événements à venir : réunions publiques, ateliers participatifs, émissions de radio...

Le tableau ci-dessous présente les actions réalisées sur les réseaux sociaux et les parutions numériques :

Récapitulatif des parutions sur les réseaux sociaux et les sites internet			
Etape d'élaboration du SCoT	Média concerné	Date	Sujet de la publication
Prescription	Facebook	18/11/2020	Prescription du SCoT
Elaboration - commission	Facebook	31/08/2021	Information sur les commissions
Elaboration - commission	Facebook	03/11/2021	Information sur les commissions
Elaboration - commission	Facebook	25/11/2021	Information sur les commissions
Elaboration - commission	Facebook	15/03/2022	Information sur les commissions
Elaboration - commission	Facebook	26/04/2022	Information sur les commissions
Elaboration - commission	Facebook	03/06/2022	Information sur les commissions
Elaboration - concertation	Facebook	08/06/2022	Information sur la concertation
Elaboration - concertation	Facebook	08/06/2022	Information sur la concertation, reposte de GRIMALDIFM
Elaboration - concertation	Facebook	20/05/2022	Information sur la concertation
Elaboration - concertation	Facebook	20/05/2022	Information sur la concertation, reposte de GRIMALDIFM
Elaboration - concertation	Facebook	12/06/2022	Information sur la concertation, reposte de FREQUENCE MISTRAL

Elaboration - concertation	Facebook	16/06/2022	Information sur la concertation, reposté de christverdoninfo.jpg
Elaboration - concertation	Facebook	22/06/2022	Information sur la concertation, reposté de GRIMALDI FM
Elaboration - concertation	Facebook	22/06/2022	Information sur la concertation, reposté de VERDON INFO
Elaboration - concertation	Facebook	20/06/2022	Information sur la concertation, reposté de ST BENOIT
Elaboration - concertation	Facebook	21/06/2022	Information sur la concertation, reposté de ST BENOIT
Elaboration-interview-concertation	Site internet Fréquence MISTRAL	22/06/2022	Publications presse et en ligne interview
Elaboration - concertation collégiens	Site internet Verdon Infos	01/07/2022	Publications presse et en ligne Verdon Infos sur la concertation des collèves
Elaboration	Site internet Verdon Infos	18/05/2022	Publications presse et en ligne Verdon Infos
Elaboration - concertation	Facebook	13/07/2022	Lien enquête publique en ligne
Elaboration - concertation	Facebook	13/07/2022	Lien enquête publique en ligne et présence sur les marchés
Elaboration - commission	Facebook	31/08/2022	Information sur les commissions
Elaboration - commission	Facebook	22/09/2022	Information sur les commissions
Elaboration - débat PAS	Facebook	22/10/2022	Information sur le débat du PAS
Elaboration - débat PAS	Facebook	01/10/2022	Information sur le débat du PAS
Elaboration - commission	Facebook	16/11/2022	Information sur les commissions
Elaboration - commission	Site internet Verdon Infos	17/11/2022	Information sur les commissions
Elaboration - concertation	Facebook	07/12/2022	Information sur la concertation
Elaboration - concertation	Facebook	12/12/2022	Information sur la concertation ateliers participatifs
Elaboration - concertation	Facebook	13/12/2022	Information sur la concertation annulation Ateliers participatifs
Elaboration - concertation	Facebook	07/12/2022	Information sur la concertation, reposté de Verdon Infos sur les ateliers participatifs
Elaboration - commission	Facebook	17/01/2023	Information sur les commissions
Elaboration - commission	Facebook	18/01/2023	Information sur les commissions, reposté de Verdon Infos
Elaboration - concertation	Facebook	09/02/2023	Information sur les réunions publiques

Elaboration - concertation	Facebook	09/02/2023	Information sur les réunions publiques
Elaboration - concertation	Facebook	23/02/2023	Information sur les réunions publiques
Elaboration - concertation	Facebook	27/02/2023	Information sur les réunions publiques
Elaboration - concertation	Facebook	02/03/2023	Information sur les réunions publiques
Elaboration - concertation	Facebook	02/03/2023	Information sur les réunions publiques
Elaboration - concertation	Site internet Verdon Infos	09/03/2023	Information sur les réunions publiques
Elaboration - concertation	Facebook	09/03/2023	Information sur les réunions publiques reposte de Verdon Infos

L'utilisation de la radio

Des émissions ont été réalisées avec la présence de Maurice LAUGIER, Président de la CC Alpes Provence Verdon et Maire de Saint-Benoît et de Jean-Louis CHABAUD, Vice-Président délégué au SCoT.

Il s'agissait d'interviews qui ont permis de parler de l'aménagement du territoire de manière générale et d'évoquer l'outil SCoT, l'état d'avancement des démarches et des réflexions en cours.

La communication radiographique a pris la forme de spots pour informer sur les événements et les ateliers participatifs à venir.

Le tableau ci-dessous présente le résumé des diffusions radiophoniques :

Récapitulatif des diffusions radiophoniques

Type	Date	Canal de diffusion
Diffusion de spots radio pour annoncer les prochains ateliers participatifs	Du 15/06/2022 au 22/06/2022	Radio Verdon ; Alpes 1 ; Fréquence Mistral
Interview RADIO	17/06/2022	Fréquence Mistral
Interview RADIO	22/06/2022	Radio Verdon
Interview RADIO	19/08/2022	Alpes 1
Diffusion de spots radio pour annoncer les prochains ateliers participatifs	Du 07/12/2022 au 14/12/2022	Radio Verdon ; Alpes 1 ; Fréquence Mistral

Les campagnes d'affichages

Afin de toucher un plus large public et notamment les publics qui ne sont pas usagers des solutions numériques, des campagnes d'affichages ont été réalisées.

Elles ont eu comme objet :

- D'informer de la tenue des réunions publiques ou d'ateliers participatifs citoyens ;
- De rendre compte des avancées de la démarche, notamment lors de la prescription d'élaboration du SCoT qui lançait officiellement l'élaboration du SCoT.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES
PROVENCE
VERDON
Sources de lumière

**VOTRE TERRITOIRE EN
2040, VOUS L'IMAGINEZ COMMENT ?**
Votre vision est essentielle !

Venez aux **ateliers participatifs en extérieur** organisés dans le cadre
de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la CCAPV.

**Lundi
20 juin
18h30**
ANNOT
Place de la mairie
(solution de repli si
mauvais temps : salle
Vérimande)

**Mercredi
22 juin
18h30**
CASTELLANE
Cour de l'école
maternelle
(solution de repli si
mauvais temps : salle
polyvalente)

**Jeudi
23 juin
18h30**
ST ANDRE LES ALPES
Devant la
médiathèque
(solution de repli si
mauvais temps : salle
polyvalente)

Continuons à échanger après chaque atelier autour d'un moment convivial.

Contact :
04 92 83 67 00
scot@ccapv.fr

SCOT
Schéma de cohérence territoriale
ALPES PROVENCE VERDON

Exemple d'affiche utilisée dans le cadre de l'information du public sur la tenue de réunions publiques

LES TEMPS D'ÉCHANGES ET DE CONCERTATION MOBILISES

Les élus au cœur du dispositif de concertation

Organisation générale de la concertation élus

La volonté de la CCAPV a été de placer les élus au cœur du dispositif d'élaboration du projet de SCOT.

Pour ce faire, trois niveaux de concertation ont été mis en œuvre, selon le schéma suivant :



Extrait du site internet SCoT CCAPV (<https://scot.ccapv.fr/scot-apv/cadrage-organisation/>)

Ce qui a été fait en commissions SCoT thématiques

Ces commissions se sont réunies avec une fréquence d'un peu plus d'une réunion par mois en moyenne. Ces réunions ont porté sur les problématiques suivantes :

- Le développement démographique et les besoins en logements associés ;
- L'organisation territoriale en matière d'accueil de la population, de production des logements et du développement des mobilités associées ;
- Les perspectives économiques, d'emplois et les filières de développement ;
- L'encadrement des activités économiques en matière d'exploitation des ressources naturelles et d'intégration dans les espaces naturels, les paysages. A ce titre les activités touristiques et agricoles ont fait l'objet de travaux particuliers ;
- La définition et la préservation des continuités écologiques du territoire ;
- L'identification des enjeux paysagers et de la bonne intégration des projets d'aménagements dans les paysages emblématiques de la CCAPV ;
- La stratégie climat air énergie du territoire selon deux aspects :
 - **L'atténuation** des impacts sur le climat avec le développement des énergies renouvelables, la diminution des consommations énergétiques et des gaz à effet de serre, en lien avec les objectifs nationaux et régionaux ;
 - **L'adaptation** du territoire vis-à-vis des changements climatiques avec les questions des risques naturels, de la gestion de la ressource en eau et de la préservation des espaces naturels, dans un contexte d'incertitude climatique ;
- La gestion des infrastructures commerciales : types de commerces nécessaires, lieux préférentiels d'implantation ;

- Le développement et la diversification des activités agricoles, ainsi que le maintien des espaces agricoles du territoire ;
- Les objectifs de consommation d'espace et de trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN), conformément au dispositif de la Loi Climat et Résilience.

Cette concertation a permis de construire avec l'ensemble des élus le contenu du projet de SCoT, organisé selon 5 cycles de rencontres :

- Premier cycle : l'identification des enjeux du territoire ;
- Second cycle : la définition d'un projet stratégique et des premières déclinaisons en matière d'objectifs et d'orientations ;
- Troisième cycle : la finalisation du projet de PAS et l'élaboration d'un premier DOO ;
- Quatrième cycle : la finalisation du contenu du DOO ;
- Cinquième cycle : une série de trois commissions spécifiquement dédiées à la trajectoire ZAN et aux questions de consommation d'espace.

Les conférences des maires

Trois conférences des maires ont eu lieu. Elles avaient comme objectif de partager les résultats des commissions thématiques et de les consolider, afin de stabiliser les étapes futures de l'élaboration du SCoT.

Ainsi, ces conférences ont eu lieu :

- **En fin de phase diagnostic** pour présenter les enjeux et les axes de réflexion transversale pour constituer le projet stratégique ;
- **En fin de PAS**, avant le débat en conseil communautaire, afin de le présenter et de le discuter ;
- **En phase DOO, afin de le présenter** ainsi que l'ensemble du projet de SCoT avant l'arrêt en conseil communautaire.

Des permanences communales

Afin de compléter le dispositif de consultations des élus, des permanences communales ont été réalisées. Il s'agissait de dédier un temps individuel à chaque commune pour qu'elles puissent rencontrer les équipes du SCoT et s'assurer avec eux de la bonne prise en compte de leurs enjeux locaux.

Bien que l'ensemble des communes ait été convié à ces entretiens individualisés, seules 6 d'entre elles ont exprimé le besoin de réaliser ces entretiens spécifiques.

Récapitulatif des permanences communales		
Date	Lieu	Commune concernée
14/12/2022	Saint-André-les-Alpes	La Mure-Argens
14/12/2022	Colmars-les-Alpes	Colmars-les-Alpes

14/12/2022	Colmars-les-Alpes	Allos
15/12/2022	Barrême	La Palud-sur-Verdon
15/12/2022	Barrême	Castellane
15/12/2022	Barrême	Blieux

Les actions de concertation auprès de la jeunesse et des collégiens

Le projet de SCoT a une portée de 20 ans. Il va donc engager le territoire et ses habitants sur le long terme. La jeunesse d'aujourd'hui, en tant qu'habitante actuelle et future du territoire est donc particulièrement concernée par le projet de SCoT. Elle sera directement impactée par la mise en application du projet d'aménagement et de développement durable qu'il porte.

A ce titre, il était donc particulièrement important pour les élus d'engager une démarche de concertation avec sa jeunesse sur ce projet.

Principe de consultation des collégiens

Un dialogue a été établi avec les équipes pédagogiques des collèges du territoire pour identifier quelle matière et quel niveau d'enseignement étaient les plus à même d'être concernés par cette démarche de concertation.

Après différents échanges et réunions de travail, le choix s'est porté sur les enseignements de **technologie** et de **géographie** des classes de **6^{ème}** et **5^{ème}**. Dans leurs programmes, ces matières proposaient déjà des contenus ou des projets pédagogiques cohérents avec les thématiques qui composent un SCoT ainsi que la problématique générale du développement durable des territoires.

L'objectif recherché lors de ces actions de concertation était double :

- Sensibiliser les collégiens aux enjeux d'un aménagement durable du territoire ;
- Permettre aux collégiens de s'exprimer sur leur vision du territoire et de son avenir.

Les séquences d'intervention ont été dirigées en ce sens.

Organisation et contenu des ateliers participatifs avec les collégiens

Deux classes de 6^{ème} et deux classes de 5^{ème} des collèges de Saint-André-Les-Alpes, Castellane et Annot, ont été concernées par la concertation.

Concernant **les classes de 6^{ème}**, les ateliers participatifs ont été inclus dans leur cursus de géographie. Deux sessions de deux heures ont été menées :

- **Première session** : après un premier temps d'échange et de pédagogie sur les questions d'aménagement d'un territoire, un travail en sous-groupes a permis aux collégiens d'identifier la façon dont ils vivent actuellement leur territoire ;
- **Deuxième session** : après un rappel des résultats de la session précédente et un jeu de sensibilisation sur les notions de développement durable, un travail en sous-groupes leur a permis de répondre à la question « Comment voyez-vous votre territoire en 2040 ? ».



*Illustrations des sous-groupes de travail
avec les collégiens – Source CCAPV, 2022*

Le travail en sous-groupes s'est effectué autour d'une **planche de jeu aimantée** qui représente le territoire de la CCAPV. Il s'agissait de positionner des icônes qui évoquent les fonctions et les services qu'il faut mettre en place sur le territoire de la CCAPV pour disposer en 2040 du territoire durable dont ils rêvent : ENR, préservation de la nature, eau, agriculture, habitat, commerces et services, mobilités, activités de loisir...

Concernant les **classes de 5^{ème}**, la concertation s'est appuyée sur un projet pédagogique qu'ils ont réalisé en technologie, dans lequel les élèves ont eu l'occasion de construire une maquette d'habitation :

- **Temps 1** : grâce à un travail en dynamique de groupes avec questions/réponses interactives, les élèves ont identifié les équipements en matière de développement durable à positionner sur leur module de maison pour que ce dernier soit un modèle d'habitation durable : énergie, eau, biodiversité etc...
- **Temps 2** : ce temps de travail a repris la même activité que les classes de 6^{ème} autour d'un système d'iconographies et d'un plateau de jeu aimanté, qui représente le territoire de la CCAPV. Il s'agissait d'extrapoler avec les collégiens, les éléments de leur module qu'il faudrait retrouver à l'échelle de leur territoire pour que lui aussi soit exemplaire en matière de développement durable.

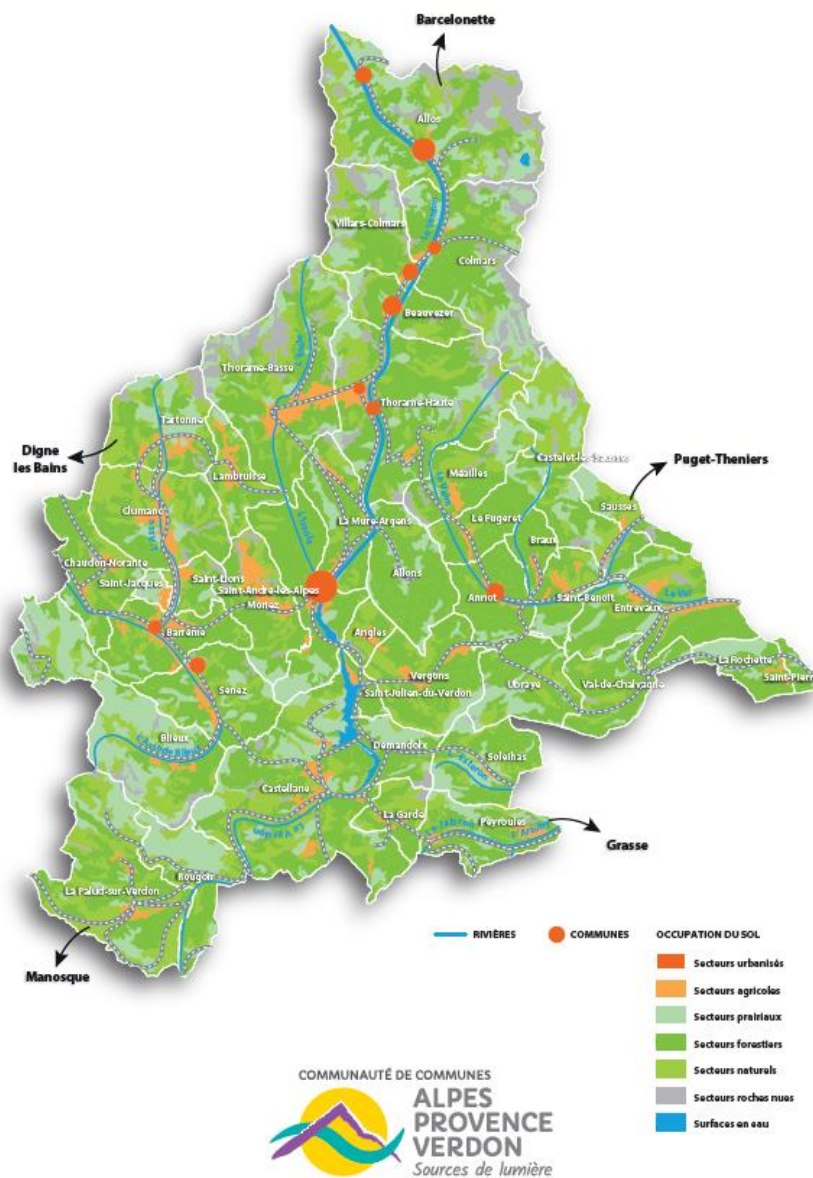


Illustration du plateau de jeu aimanté utilisé pour représenter le territoire de la CCAPV

Comment vis-tu ton territoire ?



Illustration des icônes aimantées utilisées pour le travail en sous-groupes avec les collégiens

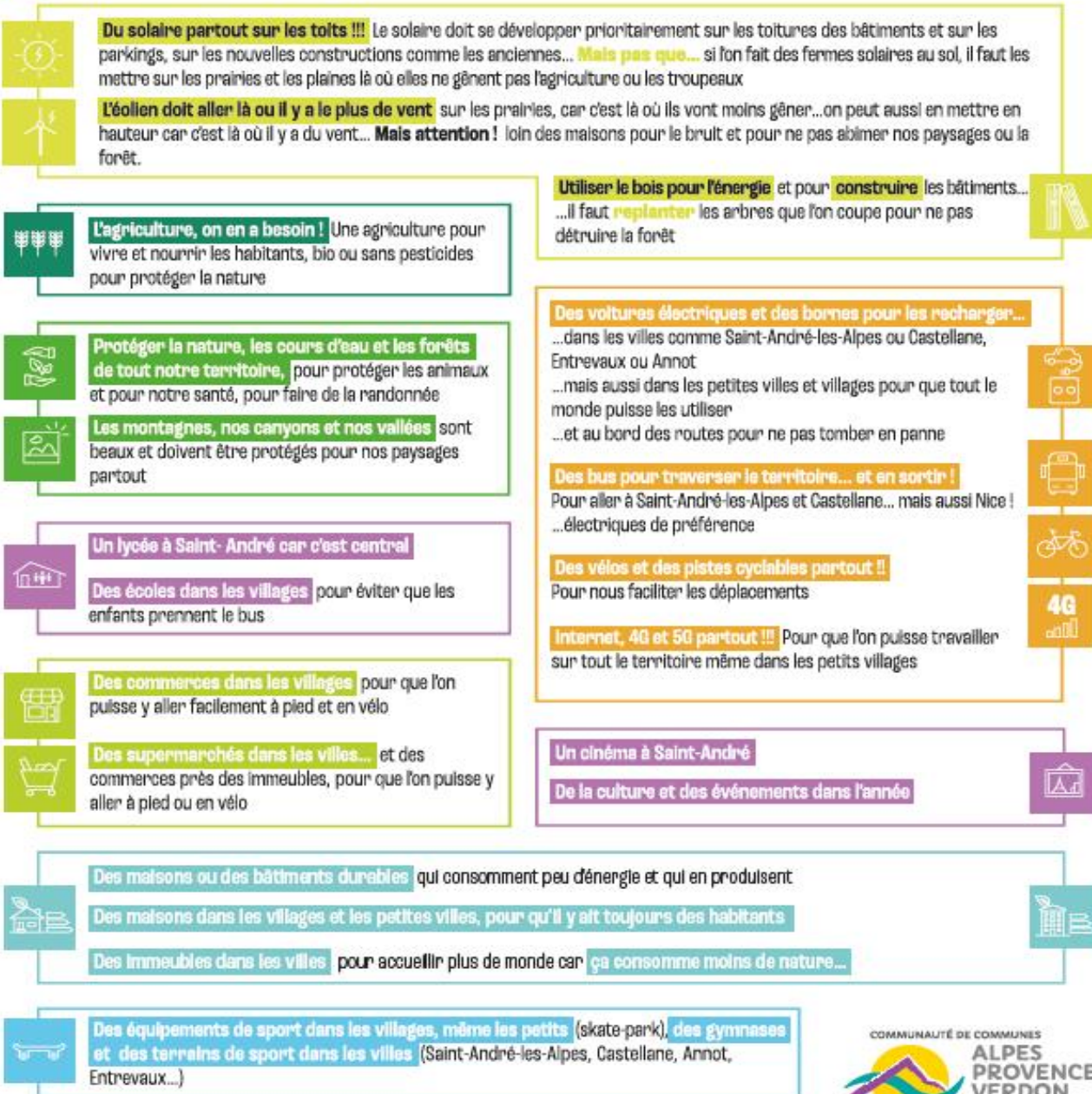
Résultats de la démarche de concertation

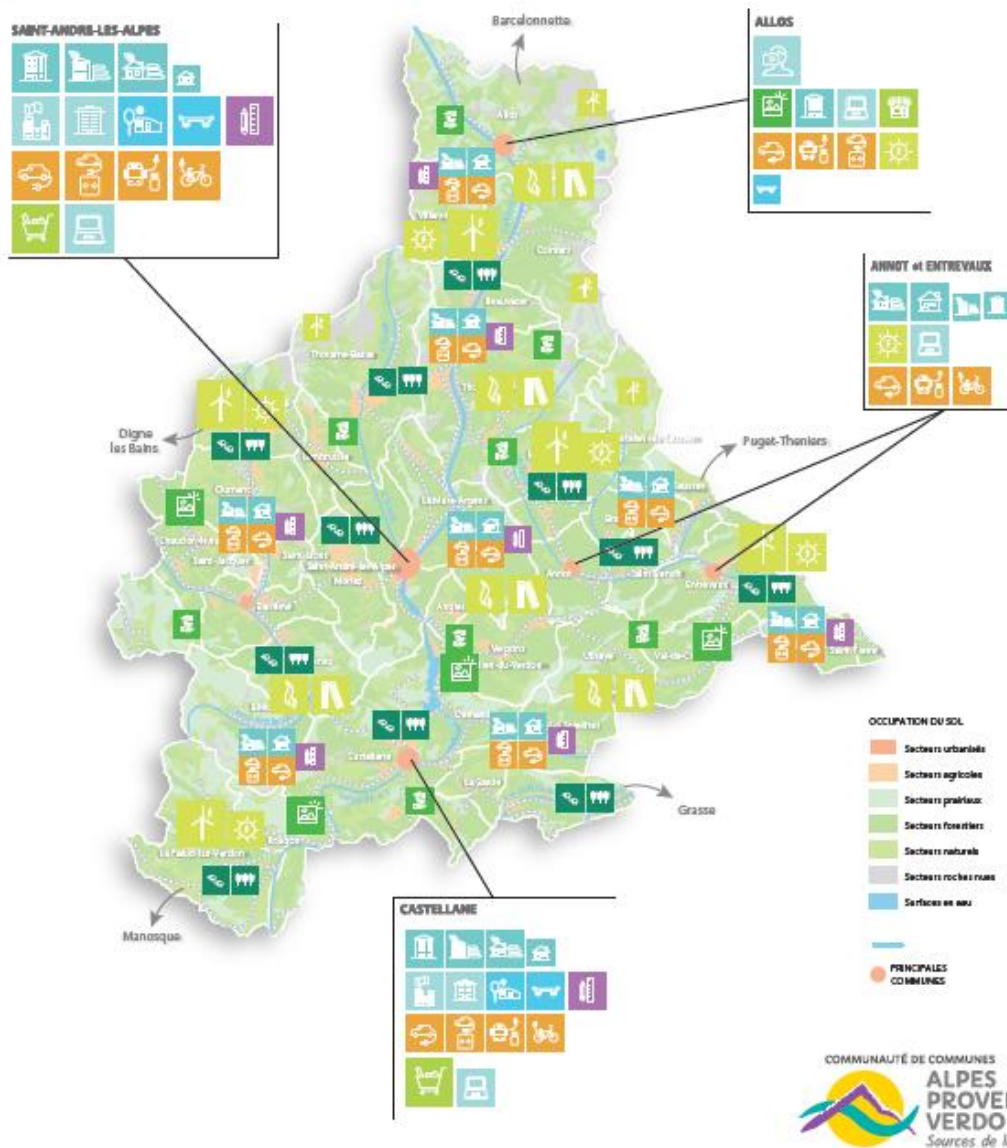
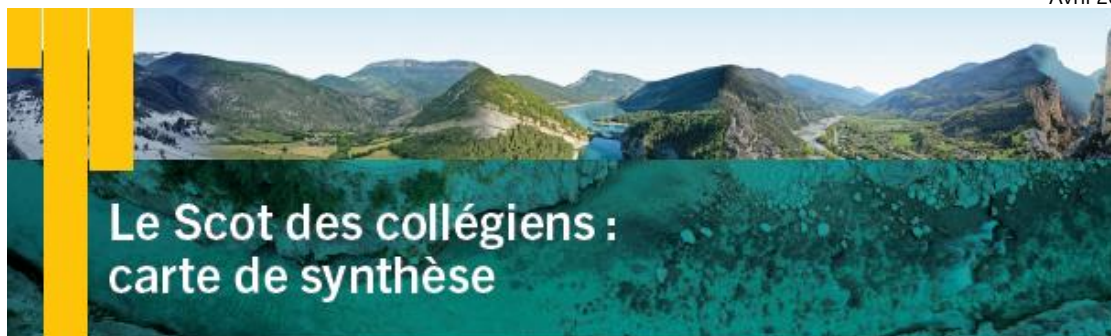
Chaque travail en sous-groupes a fait l'objet d'une consolidation de l'ensemble des classes, reprenant tous les éléments proposés par chaque groupe. Une carte de synthèse a été réalisée pour présenter le projet de développement et d'aménagement durable de la CCAPV des collégiens.

Les propositions de chaque classe ont été regroupées sous un format d'exposition qui a permis d'en faire une restitution aux élus en présence des élèves, des professeurs concernés, de Madame la Sous-Préfète des Alpes de Haute Provence et d'organes de presse.

La synthèse de cette concertation a par la suite été présentée en commission SCoT (31/08/2022) pour discuter des éléments de convergence entre le projet des élus et celui des élèves et des éléments éventuels nécessitant d'être intégrés au projet de SCoT en cours d'élaboration.

Les éléments de cette restitution sont présentés ci-dessous :





Cartographie de synthèse du projet de développement d'aménagement durable des collégiens présentée aux élus

Récapitulatif des étapes de la concertation collégiens

Récapitulatif des interventions dans les collèges		
Date	Lieu	Précisions
31/05/2022	Castellane	6A - Histoire/Géographie
03/06/2022	Castellane	6B - Histoire/Géographie
07/06/2022	Castellane	6A - Histoire/Géographie
09/06/2022	Annot	5-1 - Technologie
09/06/2022	Annot	5-2 - Technologie
10/06/2022	Saint-André-les-Alpes	5B - Technologie
10/06/2022	Saint-André-les-Alpes	5A - Technologie
10/06/2022	Castellane	6B - Histoire/Géographie
29/06/2022	Saint-André-les-Alpes	Restitution des travaux des collégiens aux élus sous forme d'une exposition avec présence de la presse, de Radio Verdon et de Madame la Sous-Préfète des Alpes de Haute Provence

Concertation habitants

Le SCoT concerne toutes les dimensions de la vie quotidienne : logements, déplacements, économie, tourisme, loisirs, services... Sa construction ne peut ainsi avoir lieu sans la mobilisation de ses habitants. C'est pourquoi la CCAPV a décidé d'engager une large concertation publique, pour entendre les attentes, les vigilances et les projets des habitants de son intercommunalité.

S'il est vrai que le périmètre du SCoT couvre un grand territoire, la CCAPV est, et doit rester, un territoire de proximité. Ainsi, plusieurs actions ont été ainsi menées en matière de concertation habitants :

- La mise à disposition de registre de concertation dans chaque antenne de la CCAPV (ainsi que l'ensemble des compte-rendu des commissions thématiques au fur et à mesure de leur organisation) – ces registres sont restés vierges de toute contribution ;
- Des animations sur les marchés ;
- Une enquête habitants ;
- Des réunions publiques sous la forme notamment d'ateliers citoyens participatifs.

Une animation dans les marchés

Récapitulatif des interventions sur les marchés	
Date	Lieu
15/07/2022	Entrevaux
18/07/2022	Barrême

21/07/2022	Allos
23/07/2022	Castellane
02/08/2022	Colmars-les-Alpes
07/08/2022	La Palud-sur-Verdon
09/08/2022	Annot
13/08/2022	Saint-André-les-Alpes

Afin d'aller au plus près des citoyens, l'équipe de la CCAPV en charge de l'élaboration du SCoT, s'est rendue sur les marchés estivaux. Ces interventions ont eu lieu avant que le Projet d'Aménagement Stratégique ne soit finalisé ; ceci afin de partager avec les habitants (permanents et secondaires) les enjeux de développement pour le territoire à l'horizon des 20 prochaines années, et d'amender le projet selon les retours.



Information des présences de la CCAPV pour parler du SCoT - affichage au sein des communes et publication sur la page Facebook de la CCAPV



*Votre territoire en 2040,
vous l'imaginez comment?*

Colmars les Alpes

2 août 2022

*Tout l'été, retrouvez nous
sur les marchés,
pour co-construire
le territoire de demain.*

La Mure Argens

4 août 2022

Saint André les Alpes

13 août 2022

Annot

9 août 2022

La Palud sur Verdon

7 août 2022



Information des présences de la CCAPV pour parler du SCoT - affichage au sein des communes et publication sur la page Facebook de la CCAPV

Cette présence sur les marchés estivaux a permis de faire de la pédagogie sur l'aménagement du territoire et sur l'urbanisme de manière générale. Le SCoT est un document qui doit traiter de beaucoup de thématiques diverses telles que les énergies renouvelables, l'aménagement, la protection des paysages, l'environnement, la protection des ressources naturelles, le développement économique, la consommation d'espace, etc... Autant d'occasions d'échanger avec les citoyens sur des problématiques quotidiennes à raccrocher aux enjeux du SCoT Alpes Provence Verdon.



Stand SCoT au marché d'Allos, juillet 2022

Plusieurs animations ont été réalisées sur le stand afin de s'adapter aux temps et aux questions de chacun. Une grande cartographie sur un support rigide a été installée : ainsi, d'un seul coup d'œil le passant peut se rendre compte de la superficie du territoire mais surtout des communes qui le composent et qui travaillent ensemble à l'élaboration du SCoT. Ont également été mis en place des supports visuels pédagogiques présentant ce qu'est un SCoT et à quoi ça sert, ainsi que les premiers enjeux établis par les élus.

Armée de flyers avec QR Code pour les plus pressés ou en version classique papier et stylo pour ceux qui souhaitent prendre le temps, l'équipe de la CCAPV a pu faire gonfler le nombre de participants à l'enquête habitants diffusée largement du 14-07-2022 au 02-09-2022.



Diffusion enquête habitants, marché d'Entrevaux, juillet 2022

Un jeu de photos a été imaginé pour faire participer les passants. Le but ? Trouver le village à partir uniquement d'une photo aérienne. Nombreux se sont prêtés au jeu, permettant d'amorcer une discussion autour des différentes typologies de villages existants sur le périmètre du SCoT. Mais aussi sur l'importance de conjuguer préservation de ces silhouettes emblématiques avec leur futur développement.



Jeu photos, marché d'Entrevaux, juillet 2022



Participation au jeu photos, marché Saint-André-les-Alpes, août 2022

Une enquête habitants

Un questionnaire **grand public** été réalisé et diffusé par voie numérique, afin de **disposer d'une large enquête habitants qui puisse renseigner les élus** sur la façon dont les habitants, permanents comme saisonniers, perçoivent le territoire :

- Comment vivent-ils le territoire au quotidien ?
- Quels sont, selon eux, les grands atouts et les manques éventuels du territoire ?
- Quels sont, selon eux, les grands enjeux du développement du territoire et de son aménagement pour l'avenir ?



Extrait de la page d'introduction du questionnaire en ligne

Ce questionnaire en ligne a été diffusé de **juillet à septembre 2022** par le biais :

- Des équipes de la CCAPV,
- Des réseaux sociaux,
- Des animations réalisées sur les marchés.

Avec **142 réponses recueillies**, entre la diffusion en ligne et les questionnaires recueillis directement sur les marchés, **et près de 70** personnes dites intéressées pour être informées de la suite de la démarche du SCoT, ce questionnaire a recueilli une bonne participation pour un territoire rural comme celui de la CCAPV.

Les principaux résultats et enseignements à retenir de cette enquête

Concernant la mobilité, trois solutions apparaissent les plus adaptées selon les personnes enquêtées :

- Le développement d'une offre de transports en commun ;
- Une plus grande proximité des lieux de vie (commerces, emplois, services...) et des lieux d'habitat ;
- Le covoiturage.

Parmi les principaux **atouts du territoire** à valoriser dans le cadre du projet de développement, l'enquête fait ressortir prioritairement :

- La nature ;
- Les paysages et la qualité de vie ;

- L'agriculture, les ressources naturelles ;
- Le tourisme : vers le « slow tourisme » ;
- Les enjeux prioritaires pour le SCoT ;
- Le logement / l'habitat ;
- Les services ainsi que les équipements médicaux et paramédicaux ;
- La préservation de l'environnement et de la qualité de vie ;
- La mobilité ;
- L'adaptation de l'offre touristique.

Les quatre principaux objectifs en termes de développement sont pour les habitants :

- De permettre aux jeunes de rester sur le territoire ;
- De préserver l'environnement et le paysage ;
- De préserver les ressources naturelles et notamment l'eau ;
- D'améliorer les offres et les équipements de services médicaux et paramédicaux.

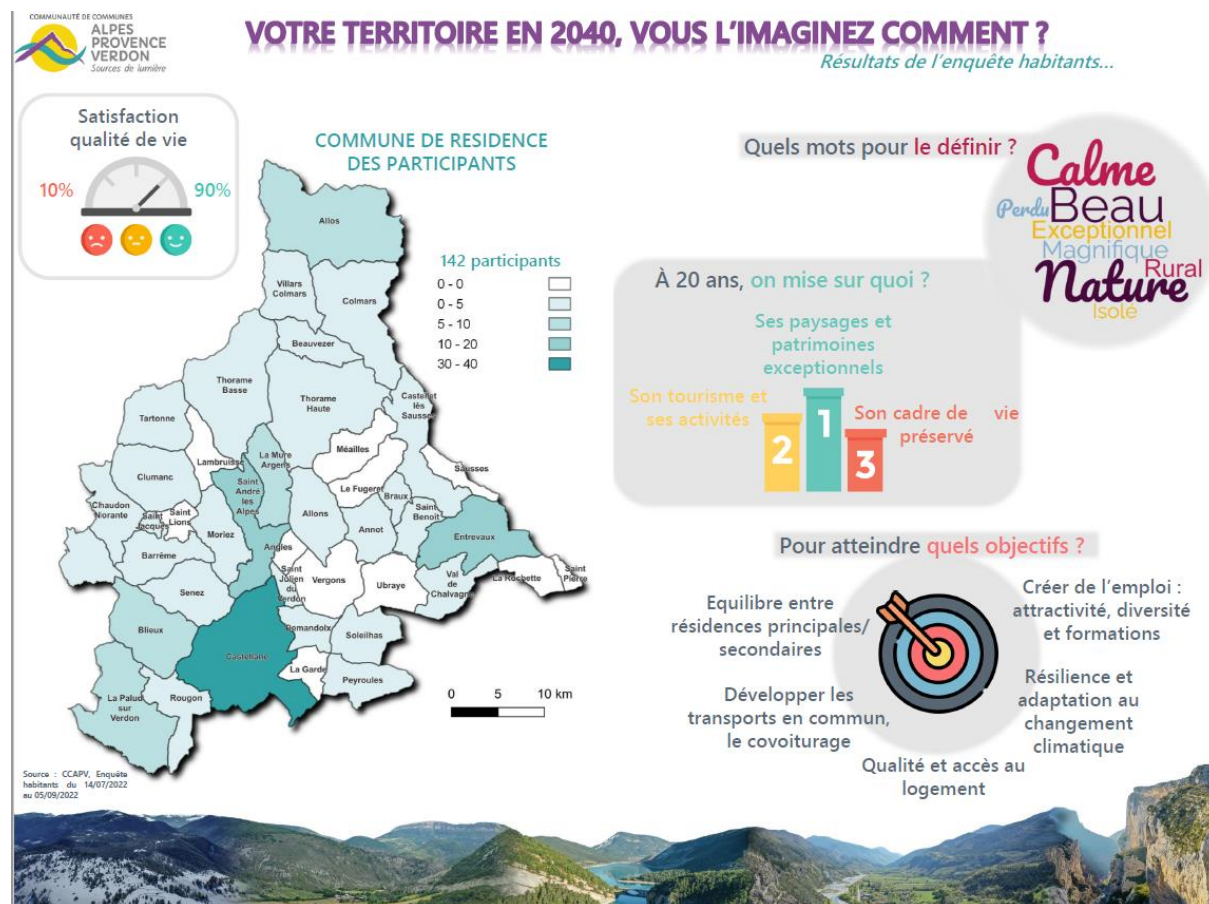
En matière d'emplois, les quatre grands secteurs à développer seraient selon les résultats de l'enquête :

- L'agriculture pour des circuits courts et des consommations locales ;
- Le médical et le paramédical ;
- Le commerce et les services de proximité ;
- Les énergies renouvelables et le développement des offres culturelles et associatives.

Pour **l'activité touristique**, deux grands besoins apparaissent comme les plus prioritaires d'après les personnes interviewées :

- Proposer des activités culturelles et/ou événementielles plus étoffées ;
- Développer les offres de restauration, les commerces.

Synthèse illustrée des propositions issues de l'enquête habitants



Les réunions publiques et les ateliers citoyens

Les élus de la CCAPV ont souhaité interpeller les habitants de façon constructive et concrète, afin qu'ils puissent les aider à coconstruire leur projet de SCoT. La volonté politique était de mailler le mieux possible le territoire, ainsi chaque rencontre citoyenne (atelier participatif ou réunion publique) a été faite dans une commune différente.

Pour ce faire, trois séries de réunions publiques ont été organisées pour à la fois informer le grand public de l'élaboration du SCoT et pour nourrir la démarche de ses réflexions :

- **Première série en juin 2022** : au sortir de la phase diagnostic et en prévision de l'aboutissement de la phase PAS, des ateliers territoriaux ont été réalisés afin de récupérer une vision citoyenne sur les enjeux du développement durable à l'échelle du territoire. Il s'agissait de construire une vision citoyenne prospective qui conforte ou oriente le choix des élus, et qui identifie des points de vigilance dans la construction du projet pour les 20 prochaines années : une sorte de feuille de route citoyenne pour aider les élus dans leur choix stratégique du PAS ;

- **Deuxième série en décembre 2022** : il s'agissait de rentrer dans le détail du projet de SCoT : la traduction du PAS vers le DOO, et de travailler à l'évaluation collective et contributive des premiers orientations et objectifs établis.
Toutefois, force est de constater que la mobilisation sur cette deuxième série de concertation n'a pas été très importante, malgré les moyens décrits ci-dessous en matière de communication :
 - Un atelier a dû être annulé pour cause d'intempéries hivernales. Son maintien aurait pu mettre en danger les habitants qui auraient souhaité s'y rendre ;
 - L'atelier de Colmars-les-Alpes n'a mobilisé aucun participant ;
 - L'atelier de Barrême a quant à lui mobilisé six personnes.
- **Réunion publique de finalisation en mars 2023** : en phase d'arrêt du projet, il s'agissait de montrer au public le contenu du projet de SCoT, du PAS et du DOO, et de mettre en avant dans cette présentation les apports de la consultation citoyenne menée, de l'enquête habitants et des ateliers participatifs.

Le tableau ci-dessous synthétise les rencontres qui ont eu lieu en termes de réunions publiques :

Récapitulatif des réunions publiques			
Date	Type de réunions publiques	Lieu	Remarques
20/06/2022	Atelier participatif	Annot	Environ 50 personnes sur les 3 dates
22/06/2022	Atelier participatif	Castellane	
28/06/2022	Atelier participatif	Saint-André-les-Alpes	
13/12/2022	Atelier participatif	Entrevaux	Annulé - météo
14/12/2022	Atelier participatif	Colmars-les-Alpes	Aucun participant
15/12/2022	Atelier participatif	Barrême	6 participants
02/03/2023	Réunion publique de présentation du projet et de débat	Saint-André-les-Alpes	Environ 35 personnes

Les enseignements des ateliers de juin 2022 sur les grands enjeux du territoire en matière de développement et d'aménagement durable

Les ateliers de juin 2022 se sont déroulés en extérieur, proche d'espaces de vie des habitants pour essayer d'en toucher le plus grand nombre possible.

Ils s'organisaient autour de stands thématiques :

- Le développement économique du territoire ;
- La préservation et la valorisation des ressources naturelles ;
- Les modes d'aménager le territoire.

Les participants pouvaient passer librement de stand en stand afin d'y apporter leurs contributions écrites. Des élus et les équipes de la CCAPV ainsi que l'animateur du stand, étaient présents pour accompagner les participants.



Les ateliers thématiques en extérieur de juin 2022

Synthèse des propositions et points de vigilance des ateliers participatifs		
Thématique développement économique	Préservation et la valorisation des ressources naturelles,	Les modes d'aménager le territoire
Propositions des participants		
<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser les centres-bourgs pour réduire l'usage de la voiture • Valoriser la ligne de chemin de fer de Provence • Proposer des alternatives à la voiture : TC, modes actifs, TAD, covoiturage... • Valoriser le tourisme à pied ou à vélo • Veiller à une meilleure répartition des artisans sur le territoire • Soutenir des modes de construction alternatifs, proposer de nouveaux modes d'habiter 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les véhicules propres : véhicules électriques, vélos... • Diversifier l'offre de mobilité : transports en commun, covoiturage, transports à la demande • Faire de l'éolien de taille réduite • Production d'ENR : priorité à la ressource bois et au solaire • Donner des règles pour respecter les enjeux environnementaux et paysagers • Les modes d'aménager le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les centralités • Réhabiliter en priorité l'existant • Freiner l'habitat touristique • Garder le style des anciens bâtiments • Intégrer les habitats légers dans les nouvelles formes urbaines • Éviter la perte d'identité villageoise à cause du tourisme ouvert 4 mois dans l'année et les 8 autres mois où les villages sont « fantômes » • Soigner les entrées de villes • Mettre en valeur le territoire par un embellissement des villages, des abords, des lieux publics
Les points de vigilance émis par les participants		
<ul style="list-style-type: none"> • Une pénurie de logements en lien notamment avec le phénomène Airbnb • Manque de logements pour les saisonniers • Qualité des réseaux internet et mobile 	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter l'accès des espaces naturels en nombre de personnes par jour, exemples sur les lacs et dans les forêts • Les gens veulent des pavillons : la CCAPV ne se prête pas à la densification • Ne pas développer le grand éolien • Mettre fin au tourisme de masse 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de cohérence entre les lois et la réalité locale

Synthèse illustrée des ateliers de juin 2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES
PROVENCE
VERDON
Sources de lumière

VOTRE TERRITOIRE EN 2040, VOUS L'IMAGINEZ COMMENT ?

Ateliers participatifs juin 2022...

Réhabiliter le parc de logements, mobiliser les logements vacants

Soutenir des modes de construction alternatifs, proposer de nouveaux modes d'habiter

Favoriser les véhicules propres : véhicules électriques, vélos...

Dynamiser les centres bourgs pour réduire l'usage de la voiture

Diversifier l'offre de mobilité pour tous les usages : transports en commun (bus, train), covoiturage, transport à la demande

Intégrer les habitats légers dans les nouvelles formes urbaines

Production d'ENR : priorité à la ressource bois et au solaire, et au petit éolien individuel

Vers une sylviculture efficace et durable

Faire vivre les villages toute l'année (services, commerces, culture)

Mettre en valeur le territoire par un embellissement des villages, des abords, des lieux publics.

Éviter la perte d'identité villageoise à cause du tourisme ouvert 4 mois dans l'année et les 8 autres mois où les villages sont « fantômes »

Veiller à une meilleure répartition des artisans sur le territoire

Ne pas développer le grand éolien

Qualité des réseaux Internet et mobile

Stopper le phénomène AirBnB

Ne pas tout miser sur le tourisme



Les apports des ateliers participatifs de décembre 2022

Malgré la faible mobilisation, la réunion de Barrême a permis de présenter aux participants le projet de SCoT et de répondre à leurs préoccupations en lien avec les thématiques du SCoT.

Le projet semble globalement cohérent à l'assemblée présente, qui partage les grandes orientations proposées en matière d'aménagement et de développement durable de la CCAPV.

Toutefois, les remarques formulées ne portent pas directement sur le contenu du projet de SCoT, mais sur des inquiétudes quotidiennes des habitants vis-à-vis des thématiques qui les concernent.

L'assemblée réunie regrette ainsi le manque de moyens de coercition opérationnelle du SCoT qui ne gère « que l'occupation de l'espace » et ne s'impose « qu'aux documents d'urbanisme ou aux projets d'aménagement ».

Les discussions ont alors porté sur les préoccupations suivantes :

- Le poids des résidences secondaires sur le territoire et le développement des phénomènes « AirBnB », qui engendre une pression sur le marché de l'immobilier ;
- Les besoins de développement de l'agriculture locale et d'installations des jeunes agriculteurs ;
- L'offre de santé de proximité ;
- La problématique des logements vacants sur le territoire.

Pour l'ensemble de ces thématiques, les échanges ont permis d'identifier ce que permettait le SCoT en la matière, mais également de présenter les moyens et les leviers d'actions complémentaires au SCoT dont dispose la CCAPV pour prolonger l'action du SCoT grâce à ses politiques sectorielles et son action quotidienne d'EPCI.

Réunion publique de présentation du projet de mars 2023

Une réunion publique complémentaire a eu lieu à Saint-André-les-Alpes, le 2 mars 2023.

Cette réunion a permis d'échanger sur le projet « finalisé » par les élus, de le présenter et d'annoncer la démarche d'enquête publique qui sera lancée à la suite de l'arrêt du projet.

Les questionnements, remarques et points de débat ont porté sur :

- Les prérogatives réelles du SCoT pour gérer les thématiques abordées ;
- Les mobilités et notamment le devenir de la ligne des chemins de fers de Provence ;
- La question des modes d'habiter, des formes urbaines et de leur intégration paysagère dans l'espace de la CCAPV ;
- Ainsi que des préoccupations d'ensemble notamment environnementales comme l'assainissement et la ressource en eau.

UNE CONCERTATION RESPECTÉE ET DÉVELOPPÉE

L'ensemble des moyens de concertation annoncés dans la délibération du 10 novembre 2020 ont été mis en œuvre et confortés durant l'élaboration du projet de SCoT.

- L'organisation de réunions publiques et ateliers participatifs à différentes étapes de l'élaboration du SCoT et réparties sur le territoire au fil de l'avancement de la procédure : 3 ateliers participatifs lors de l'élaboration du PAS (tenues entre le 20 et le 28 juin 2022), 3 ateliers participatifs lors de la phase d'élaboration du DOO (tenues du 13 au 15 décembre 2022) et 1 réunion en amont de l'arrêt du SCoT (le 02 mars 2023) ;
- Des interventions organisées (entre le 31/05 et le 10/06/2022) dans les trois collèges du territoire pour amorcer une réflexion et une concertation auprès du jeune public. Le résultat de ces travaux a fait l'objet d'une restitution sous forme d'exposition (le 29/06/2022) en présence de la sous-préfète des Alpes de Haute Provence, d'élus de la CCAPV et de la presse locale ;
- La présence de l'équipe de la CCAPV en charge du SCoT sur 8 marchés (été 2022)
- La diffusion d'une enquête habitants (version numérique et papier) de juillet à septembre 2022 ;
- Tenue d'un registre dans toutes les antennes (dont siège) de la Communauté de Communes Alpes-Provence-Verdon, pour recevoir les observations de toutes personnes intéressées, aux heures habituelles et tout au long de la procédure jusqu'à l'arrêt du projet ;
- La création d'un site internet dédié au SCoT alimenté au fur et à mesure de la procédure et offrant la possibilité d'un formulaire de contact pour toutes questions, remarques ou doléances ;
- La réception, jusqu'à l'arrêt du projet, des remarques transmises par le public, que ce soit via le site internet, les boîtes postales ou électroniques, ou bien les registres disponibles.

Ces mesures de concertations mises en œuvre ont permis aux élus d'échanger avec la population et ainsi de recueillir les avis et les remarques des habitants et autres acteurs locaux tout au long de la procédure. La concertation a permis à tous de pouvoir saisir l'intérêt de l'élaboration du schéma et ses enjeux pour le futur du territoire, à l'horizon 20 ans.

Les remarques, observations et demandes des habitants et des élus communaux ont été discutées au niveau le plus approprié et prises en considération selon les intérêts du projet global de territoire.

ANNEXES

Publications presse et en ligne

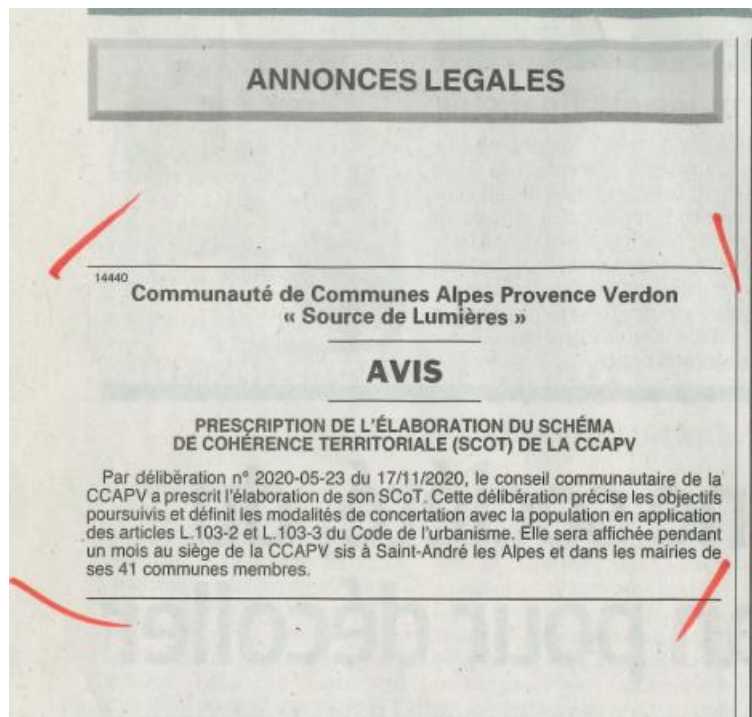


Figure 1 : Annonce légale d'élaboration du SCOT CCAPV La Provence, le 24-11-2020

ALPES PROVENCE VERDON

Participez au projet de territoire



Des ateliers participatifs et interactifs en plein air sont organisés dans différentes communes du territoire. / PHOTO O.B.

La communauté de communes Alpes Provence Verdon élabore actuellement son Scot (Schéma de cohérence territoriale). Ce document d'urbanisme essentiel planifie l'aménagement du territoire en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage pour les 20 prochaines années.

Trois rendez-vous programmés

La CCAPV propose à ses habitants de co-construire ce projet de territoire commun, et met en place différentes rencontres citoyennes auxquelles chacun est convié. Des ateliers participatifs et interactifs en plein air

sont organisés dans différentes communes du territoire.

Chacun pourra s'y exprimer et exposer sa vision sur des enjeux essentiels tels que le mode d'aménagement du territoire, l'économie ou l'environnement... Les rendez-vous sont fixés le lundi 20 juin à 18 h 30 à Annot (place de la Mairie), le mercredi 22 juin à 18 h 30 à Castellane (cour de l'école maternelle) et le jeudi 23 juin à 18 h 30 à Saint-André-les-Alpes (parvis de la médiathèque).

Entrée libre et sans inscription.

O.B.

Informations sur le site internet
<https://ccapv.fr/>

Figure 2 : Article de la Provence le 16/06/2023, annonce des AP citoyens

Les collèges s'impliquent dans l'avenir du territoire

Mercredi dernier, les élèves de 5^e du collège René-Cassin recevaient leurs homologues de 5^e ou 6^e de Castellane et d'Annot pour partager la restitution de leur travail respectif concernant leur vision de l'avenir du territoire. Sous le contrôle des professeurs de technologie Fabrice Athénaux (Saint-André-les-Alpes, Annot), d'histoire-géo Patrice Weigel (Saint-André-les-Alpes, Castellane) et d'arts plastiques Marie Caceres (Saint-André-les-Alpes), les élèves des trois collèges du multisite ont fait preuve d'une créativité et d'une technicité époustouflante pour leur jeune âge.

Une vision pour les 20 prochaines années

En présence de leur principal Alexis Cornille, de la sous-préfète Corinne Bord, et du président de la Communauté de communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) Maurice Laugier, ils étaient fiers de participer à cette exposition de leurs travaux : une vidéo, des maquettes, et des compositions saisissantes sur les habitations qu'ils souhaitent dans le futur et leur implantation dans l'environnement.

En amont, le bureau d'études Planed, engagé par la CCAPV pour travailler sur le schéma de cohérence territorial, les avait fait plancher, comme leurs aînés la veille, sur leur vision du territoire dans 20 ans et leurs désirs pour le futur. Beaucoup d'idées sont ressorties, telle la préservation de la qualité de vie, l'importance des trans-



ports, les potagers partagés, le cinéma, l'éolien ("oui mais éloigné des habitations !"), les services qui intéressent les ados, les équipements pour la protection des animaux etc.

Les maquettes d'habitations durables réalisées au cours de géo ont ébahi plusieurs participants, dont la sous-préfète. "Je suis fier et reconnaissant du travail que vous avez réalisé pour nourrir la réflexion des élus. Vous êtes celles et ceux à qui reviendront la protection et l'animation du territoire dans les années à venir", a conclu Alexis Cornille.



En présence de leur principal Alexis Cornille, de la sous-préfète Corinne Bord, et du président de la CCAPV Maurice Laugier, les collégiens étaient fiers de participer l'exposition de leurs travaux. /PHOTO D.B.

O.B.

Figure 3 : Article de la Provence, le 05-07-2022 - restitution de la concertation avec les collégiens

Accueil > Reportages > Reportages Castellane

LA POPULATION DE LA CCAPV CONSULTÉE SUR L'AVENIR DE SON TERRITOIRE

Mercredi 22 Juin 2022 | Lu 139 fois

Figure 4 : Article en ligne de Fréquence Mistral, le 22/06/2022 pour annonce des AP

Ecoutez votre station EN DIRECT

RECHERCHER UN REPORTAGE OU UNE ÉMISSION

LES DERNIÈRES ÉMISSIONS SPÉCIALES SUR FRÉQUENCE MISTRAL CASTELLANE

CAMPAGNE DE PRÉVENTION DES RISQUES EN MONTAGNE EN PÉRIODE HIVERNALE - SAISON 2019/2020

CAMPAGNE DE PRÉVENTION DES RISQUES SUR LE TERRITOIRE DES LACS ET GORGES DU VERDON - ÉTÉ 2019

LES DERNIÈRES ÉMISSIONS SUR FRÉQUENCE MISTRAL CASTELLANE

A LA RENCONTRE DE GUY GILBERT

2ÈMES JOURNÉES DE LA PRÉHISTOIRE À QUINSON, LA CUISINE NÉOLITHIQUE

LES DERNIERS REPORTAGES À CASTELLANE

LA POPULATION DE LA CCAPV CONSULTÉE SUR L'AVENIR DE SON TERRITOIRE 22/06/2022 - FRÉQUENCE MISTRAL CASTELLANE

jusqu'à Chaudon-Norante à l'Ouest. Elle regroupe 41 communes sur 1 716 m² et compte une population d'environ 11 403 habitants permanents. La CCAPV représente ainsi, le quart de la superficie du département des Alpes de Haute Provence pour seulement 7% de sa population. Parmi ses nombreuses compétences, la CCAPV est en charge d'élaborer son SCOT.

Le schéma de cohérence territoriale, SCOT est un document d'urbanisme à l'échelle d'un territoire ou d'un bassin de vie, qui détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire pour les 20 prochaines années. Il met ainsi en lien différentes politiques publiques pour créer un projet de territoire cohérent. Ce document servira de cadre de référence pour l'avenir en répondant aux questions essentielles en matière d'aménagement, d'accueil de population, de construction de logements, de préservation de la biodiversité mais également en matière d'attractivité économique.

C'est une démarche autour du « vivre ensemble », qui touche toutes les dimensions de la vie quotidienne (logement, déplacement, économie, tourisme, loisirs, services...), et qui ne peut donc se faire sans les habitants. C'est dans cette optique qu'une large concertation est engagée pour entendre les attentes et les projets de la population. Dans les jours qui viennent, une première série d'ateliers participatifs est organisée à Annot, Castellane et Saint André les Alpes auxquelles les habitants du territoire sont vivement invités à participer.

Pour davantage de précisions sur le sujet, Véronique HERMANT a rencontré Maurice LAUGIER - Président de la CCAPV et Maire de Saint-Benoit, Elmie LACOTE - Directrice du pôle urbanisme habitat, ainsi que Jean Louis CHABAUD - Vice-Président délégué au SCOT et Maire de Barrême.

Site internet : <https://scot.ccapv.fr/>

Fréquence Mistral Castellane

Figure 5 : Articles en ligne de Verdon Info

CCAPV : le projet de territoire se construit avec vous !

18 Mai 2022, Rédigé par Service communication- Publié dans #CCAPV



La CC Alpes Provence Verdon a engagé les travaux de rédaction de son Schéma de Cohérence Territoriale pour les 20 ans à venir. Sur 1 716 km², représentant le quart de la superficie du département des Alpes de Haute Provence (04), d'Allos à La Palud sur Verdon et de Chaudon-Norante à Saint Pierre, sur 41 communes, les élus sont donc mobilisés autour de la définition des objectifs d'aménagement et de développement équilibré du territoire.

Cette démarche autour du « **vivre ensemble** », touche toutes les dimensions de la vie quotidienne (**logement, déplacement, économie, tourisme, loisirs, services..**), elle ne peut donc se faire sans les habitants eux-mêmes. C'est dans cette optique qu'une large concertation est engagée pour entendre vos attentes, vos vigilances, vos projets. Celle-ci prend plusieurs formes :

Des registres pour recueillir vos avis et observations au siège et dans les antennes de la CCAPV, à Saint-André-les-Alpes, Annot, Castellane et Beauvezer.

Chacun peut y consulter toute la documentation relative au SCoT et s'exprimer à travers un registre d'observations, aux jours et horaires habituels d'ouverture des services.

Un site Web pour suivre l'élaboration du projet de SCoT et réagir

L'accès à toutes les données, mis à jour régulièrement, est possible via <https://scot.ccapv.fr/> et vous pouvez apporter vos contributions via l'adresse mail suivante : scot@ccapv.fr

Des rendez-vous participatifs avec les citoyens

Les concertations publiques seront lancées d'ici fin juin 2022 dans différents secteurs géographiques du territoire tout au long de l'élaboration du SCoT. Le calendrier sera publié dans les prochaines semaines. Également la CCAPV sera présente sur les marchés estivaux pour échanger avec la population et mener une enquête habitants.

Avril 2023

En parallèle, des classes de collégiens de 6e et 5e des établissements d'Annot, Castellane et Saint André les Alpes, participeront avec leurs professeurs à des ateliers autour de l'habitat durable et des énergies renouvelables, l'occasion d'échanger avec les jeunes sur leur façon de vivre le territoire et la vision qu'ils s'en font pour l'avenir.

Lien de l'article : <https://www.verdon-info.net/2022/05/ccapv-le-projet-de-territoire-se-construit-avec-vous.html>

CCAPV : REMUE-MÉNINGS AVEC LES COLLÉGIENS D'ANNOT !

10 Juin 2022 , Rédigé par verdon-infoPublié dans #CCAPV



Dans le cadre de l'élaboration du SCOT, la CCAPV mène une concertation auprès du jeune public du territoire.

L'objectif : recueillir les visions des collégiens sur l'avenir de nos vallées à travers des ateliers !

Après des interventions dans les classes de 6èmeA et B du Collège du verdon de Castellane c'est maintenant vers le Collège Émile Honoraty Annot que la concertation se poursuit.

L'occasion pour les élèves de **5ème 1 et 2 du collège d'Annot**, avec l'implication de leur professeur de technologie monsieur Athenoux, de réfléchir sur **Les modes d'habiter et le développement durable de leur territoire à 20 ans** .

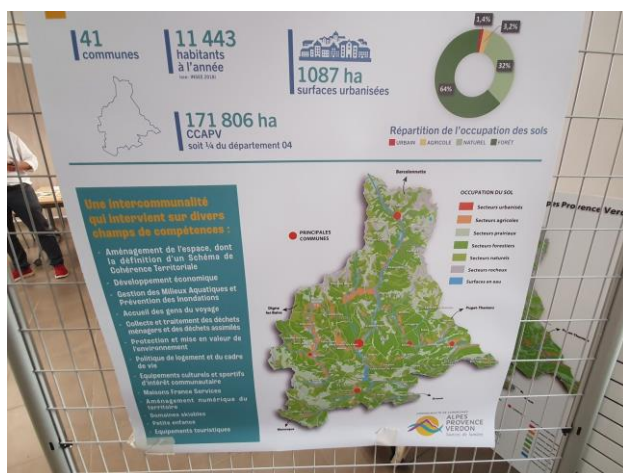
L'ensemble des travaux seront présentés par les élèves aux élus sous forme d'exposition dans la matinée du **29 juin 2022 au collège de Saint-André-les-Alpes** .

Service Communication CCAPV

Lien de l'article : <https://www.verdon-info.net/2022/06/ccapv.html>

CCAPV: A l'heure du Schéma de Cohérence Territoriale

1 Juillet 2022 , Rédigé par verdon-infoPublié dans #St André les Alpes -



La Communauté de communes élabore son Schéma de Cohérence Territoriale. (SCoT). D'aucuns se demanderont ce qui se cache derrière ce nouveau sigle. C'est tout simplement le projet de développement souhaité pour les 20 prochaines années en matière de logements, d'emploi, de biodiversité, d'agriculture, d'équipements et de tourisme. Autant dire l'avenir du territoire. De nouvelles lois obligent les territoires à réduire leur consommation d'espace et d'artificialisation des sols, il est donc nécessaire pour les élus, avec le concours de leurs administrés, de réinventer un nouveau modèle de développement. **Via le bureau d'études Planed**, des ateliers concernant ces différentes branches étaient proposés

par la CCAPV le mardi 28 juin, en présence **du président Maurice Laugier**. Les participants ont « planché » sur ces divers sujets en apportant leurs idées, leurs critiques ou leurs propositions pour le futur, concernant les améliorations à apporter en matière d'urbanisation, de devenir de l'énergie, des emplois ou du transport ; sachant que tous ces sujets sont étroitement liés.

Chacun est invité à participer à l'élaboration du SCoT en remplissant le questionnaire en ligne : <https://cutt.ly/vJ3rnyX>

Ce questionnaire vise à connaître entre autres, les éléments de satisfaction et les priorités d'interventions ou d'évolution souhaitées. Il est accessible jusqu'au 2 septembre 2022.

Odile Boetti

Lien de l'article : <https://www.verdon-info.net/2022/06/ccapv-a-l-heure-du-schema-de-coherence-territoriale.html>

CCAPV : Conseil communautaire du 27 septembre 2022

28 Septembre 2022 , Rédigé par verdon-info



Les élus communautaires étaient rassemblés **ce mardi 27 septembre à Saint-André les Alpes**, en configuration conseil communautaire, pour un ordre du jour très étoffé puisque pas moins de 36 délibérations issues des travaux des commissions étaient soumises.

Si plusieurs d'entre-elles concernaient le fonctionnement administratif et financier de la communauté de communes, notamment avec des décisions modificatives financières ou encore l'engagement dans la comptabilité M57, des sujets stratégiques étaient également au cœur des débats :

A l'unanimité, le projet d'aménagement stratégique (PAS) du schéma de cohérence territoriale (SCOT) fut ainsi débattu et adopté. Issu des travaux de la commission pilotée par Jean-Louis CHABAUD mais également enrichie et amendée des remontées des concertations publiques avec la population et des travaux des collégiens du territoire, ce projet politique marque une étape primordiale dans l'élaboration du SCOT. La phase de rédaction du document d'orientation et d'objectifs (DOO) peut maintenant s'engager pour définir les moyens à mettre en œuvre afin d'atteindre et concrétiser les objectifs du projet politique.

Dans un registre similaire, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) concernant directement les 19 communes de l'ex moyen-Verdon a également été adopté lors de cette séance, mettant fin ainsi à un travail

Avril 2023

d'élaboration engagée depuis 2016 sous l'égide de Michèle BIZOT GASTALDI. Cette adoption permettra à 12 des 19 communes d'éviter l'application du règlement national d'urbanisme et de s'appuyer sur ce nouveau plan pour promouvoir la poursuite de leur développement.

Hormis ces deux points principaux, le soutien aux communes et la solidarité intercommunale se sont une nouvelle fois illustrés durant cette séance avec la mise à disposition de personnel en appui à la commune de La Garde ou encore l'attribution d'un fonds de concours à la commune d'Ubraye. L'occasion de souligner, après 18 mois de fonctionnement de ce dispositif, **que près de 100 000€ ont déjà été accordés par la CCAPV en soutien à des projets communaux.**

Dans un tout autre registre prenant en compte les difficultés de recrutement dans de nombreux domaines, les élus communautaires ont décidé **de valider la création d'un poste d'apprenti(e) d'auxiliaire de puériculture au sein des crèches intercommunales, en complément du poste d'apprenti(e) électricien toujours en attente de candidature.**

Plusieurs décisions s'adressaient également à la jeunesse avec la reconduction **du dispositif des forfaits ski à tarifs préférentiels pour les jeunes du territoire.** En partenariat avec VALD, gestionnaire des stations du Val d'Allos, **la gratuité sera à nouveau appliquée la saison prochaine pour les enfants jusqu'à 11 ans et un tarif de forfait à 48 € l'année sera proposé aux jeunes jusqu'à 18 ans.** Cette opération très incitative a bénéficié l'an dernier à près de **550 jeunes venant de 35 des 41 communes du territoire.**

Sur Annot, un stage de musique sera proposé aux prochaines vacances scolaires pour promouvoir la pratique instrumentale. Une manière de faire écho à l'action également engagée dans toutes les écoles du territoire depuis septembre avec le recrutement de deux intervenants « musique » en milieu scolaire.

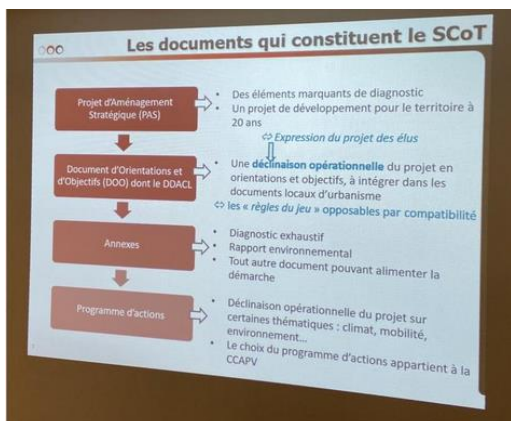
Maurice Laugier, Président de la communauté de communes, a conclu ce conseil communautaire en remerciant les élus et les services pour la préparation et la mise en œuvre de ses nombreux projets, menés dans l'intérêt collectif de tout le territoire.

Service Communication de la CCAPV

Lien de l'article : <https://www.verdon-info.net/2022/09/ccapv-conseil-communautaire-du-27-septembre-2022.html>

Barrême - CCAPV Réunion de travail autour du "SCOT"

18 Novembre 2022 , Rédigé par verdon-infoPublié dans [#Canton de Barrême](#)



les élus communautaires étaient à nouveau réunis à **Barrême** autour du **schéma de cohérence territoriale (SCoT)** Après une réunion la semaine passée à **La Mure-Argens**, où furent étudiés les finesses et transcriptions de la loi Climat et Résilience pour mesurer leur impact territorial, c'est à Barrême que les élus communautaires étaient réunis ce mercredi soir à Barrême en présence du Président **Maurice LAUGIER** et de **Jean Louis CHABAUD** (vice président en charge du dossier) pour travailler sur les volets « **commerces** » et « **tourisme** » du SCoT. Un travail de traduction des prescriptions dans le Document d'Orientation et d'Objectif DOO studieux et largement investi par tous.

Fernand Blanquet

Lien de l'article : <https://www.verdon-info.net/2022/11/barreme-ccapv-reunion-de-travail-autour-du-scot.html>

Alpes Provence Verdon : Le schéma de cohérence territoriale a été proposé à la population

9 Mars 2023 , Rédigé par verdon-infoPublié dans [#CCAPV](#)



Alpes Provence Verdon : Le schéma de cohérence territoriale a été proposé à la population.

Ce jeudi 2 mars, la CCAPV exposait le SCoT (schéma de cohérence territoriale) à la population lors d'une réunion publique à la salle polyvalente, présidée par **Maurice Laugier**. Une nombreuse assemblée avait répondu présent à l'invitation, avec notamment les maires des communes voisines. La présentation du projet était effectuée par **Patrice Goyer de Planed Ecovia**. Le SCoT est un outil de développement pour la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, un outil de premier ordre pour allier développement, préservation de la qualité de vie et réponse aux défis climatiques. Les élus locaux ont l'opportunité mais aussi la responsabilité de produire ce document qui organise le territoire pour les 20 prochaines années. L'objectif de développement est de trouver un juste équilibre pour les 41 communes. A savoir un logement diversifié et adapté à tous, l'équité et la cohérence d'accès aux services. **22 logements ont été construits en moyenne par an entre 2015 et 2019**. Le rôle du SCoT est d'assurer le maintien, le développement des activités humaines existantes et de toutes les nouvelles activités souhaitées. **Ce projet était une démarche de concertation engagée, auprès des élus, des collégiens (ateliers de travail avec les 5^{ème} et 6^{ème} et restitution au cours d'une exposition de leurs travaux) et du grand public lors des ateliers participatifs en juin et décembre 2022, sans oublier l'enquête en ligne de juillet à septembre 2022.**

Avril 2023

De nombreux intervenants ont posé des questions concernant les permis de construire à venir, l'adaptabilité du projet tout au long des 20 ans : il sera évolutif et adaptatif à tout moment ; quant au pouvoir des maires vis-à-vis de la CCAPV, Maurice Laugier précisait que toutes les mairies ont été consultées et le projet adapté à l'unanimité, restant bien entendu que les maires demeurent maîtres chez eux. D'autres sujets ont été soulevés : la préservation de l'espace agricole, la mobilité à vélo qui exclut les personnes âgées ou handicapées, tout en soulignant que la voiture est cependant indispensable dans notre secteur. Mary-Ann Hird-Santin a souligné l'absence de desserte en bus et des horaires mal adaptés. La question du train a été abordée également, la CP pourrait être un moyen très utile dans la vallée, mais la suppression de certains trains est envisagée d'après le représentant de la GEPCP, la Région étant seul décideur....la CCAPV fait le « forcing » auprès de la Région pour accélérer la remise en route complète de la ligne Nice-Digne mais il sera difficile de remonter la pente après l'effondrement du tunnel de Moriez qui est toujours en attente de travaux. La volonté politique de réparer le tunnel s'avère bien faible.

Odile Boetti

Lien de l'article : <https://www.verdon-info.net/2023/03/alpes-provence-verdon-le-schema-de-coherence-territoriale-a-ete-propose-a-la-population.html>

Figure 6 : Article Haute Provence Info du 11/06/2023

Alpes Provence Verdon : "Participez au projet de territoire !"

La communauté de communes Alpes Provence Verdon élabore actuellement son Scot.

Publié le 11/06/2022 à 12h50



La **communauté de communes Alpes Provence Verdon** élabore actuellement son Scot. Ce document essentiel planifie l'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.

La CCAPV propose à ses habitants de coconstruire ce projet de territoire commun, et met en place différentes rencontres citoyennes auxquelles chacun est convié.

Des ateliers participatifs et interactifs en plein air sont organisés dans différentes communes du territoire. Chacun pourra s'y exprimer et exposer sa vision sur des enjeux essentiels tels que le mode d'aménagement le territoire, l'économie, l'environnement...

Rendez-vous :

Lundi 20 juin à 18h30, à Annot (place de la Mairie)

Mercredi 22 juin à 18h30, à Castellane (école maternelle)

Judi 23 juin à 18h30, à Saint André-les-Alpes (parvis de la Médiathèque)

Entrée libre - sans inscription.

Lien de l'article : <https://www.hauteprovenceinfo.com/actualite-37914-alpes-provence-verdon-participez-au-projet-de-territoire>

LES ATELIERS PARTICIPATIFS CITOYENS, ROUAGE ESSENTIEL DU SCOT DE LA CCAPV

Depuis le début de l'année, la Communauté de communes Alpes Provence Verdon a engagé les travaux de rédaction de son Schéma de Cohérence Territoriale, qui doit définir des objectifs d'aménagement et de développement équilibré pour ce vaste territoire composé de 41 communes. Pour cela, elle associe largement ses habitants à la rédaction du projet. Une nouvelle série d'ateliers participatifs citoyens est programmée sur le territoire. Maurice Laugier, président de la CCAPV et Maire de Saint Benoit, explique : « Le SCOT concerne toutes les dimensions de la vie quotidienne : logement, déplacement, économie, tourisme, loisirs, services... Sa construction ne peut pas avoir lieu sans les habitants eux-mêmes. C'est pourquoi nous avons décidé d'engager une large concertation publique, pour entendre les attentes, les vigilances et les projets des habitants de notre intercommunalité. Parce que s'il est vrai que nous couvrons un territoire immense, nous sommes surtout un territoire de proximité ». Jean-Louis Chabaud, vice-président délégué au SCOT, maire de Barrême et Président de l'Association des Maires Ruraux ajoute : « Un site web existe depuis l'an dernier, scot.ccapv.fr, pour pouvoir suivre « à distance » l'élaboration du projet et réagir à ce sujet. Mais nous souhaitons aller encore plus loin. Depuis le mois de mai, nous avons mis en place des registres d'observations dans toutes les antennes de la CCAPV. On y trouve toute la documentation relative au SCOT mais surtout la possibilité de s'exprimer à travers un registre d'observations. Et surtout, nous partons à la rencontre des habitants, Maurice et moi. Nous avons déjà mené une série d'ateliers participatifs, au printemps dernier, pour définir avec les habitants quels enjeux notre SCOT devait cibler. Nous travaillons aussi avec tous les collégiens du territoire sur cette thématique, parce qu'ils sont les citoyens et les habitants de demain, et donc les premiers concernés. » Maurice Laugier précise « Nous ciblons des communes différentes pour chacun de nos ateliers participatifs, pour pouvoir associer un maximum d'habitants. Pour cette série, nous nous déplacerons Jean-Louis et moi à Entrevaux, Colmars-les-Alpes et Barrême, mais tout à chacun peut venir participer là où il le souhaite ! »

Prochaines ateliers participatifs Scot :
Entrevaux, le 13-12-2022 à 17h30 ; salle des fêtes (1^{er} étage)
Colmars-les-Alpes, le 14-12-2022 à 17h30 ; salle des fêtes
Barrême, le 15-12-2022 à 17h30, Salle de la Distillerie
Entrée libre. Infos au 04.92.83.67.00 et scot@ccapv.fr



Figure 7 : Article HPI du 07/12/2022

La Communauté de communes dessine l'avenir du territoire

Scot pour Schéma de cohérence territoriale. Certains peuvent se demander ce qu'il y a derrière ce nouveau sigle. C'est tout simplement le projet de développement souhaité par la communauté de communes pour les 20 prochaines années en matière de logements, d'emploi, de biodiversité, d'agriculture, d'équipements et de tourisme. Autant dire l'avenir du territoire. De nouvelles lois obligent les territoires à réduire leur consommation d'espace et d'artificialisation des sols, il est donc nécessaire pour les élus, avec le concours de leurs administrés, de réinventer un nouveau modèle de développement. Via le bureau d'études Planed, des ateliers concernant ces différentes branches étaient proposés par la



Différents ateliers concernant ces différentes branches ont été proposés en présence du président Maurice Laugier. /PHOTO O.B.

CCAPV en présence du président Maurice Laugier. Les participants ont travaillé sur ces divers sujets en apportant leurs idées, leurs critiques ou leurs propositions pour le futur, concernant les améliorations à apporter en matière d'urbanisation, de devenir de l'énergie, des emplois ou du transport ; sachant que tous ces sujets sont étroitement liés. Chacun est invité à participer à l'élaboration du Scot en remplissant le questionnaire en ligne : <https://cutt.ly/vJ3rnyX>

Ce questionnaire vise à connaître entre autres, les éléments de satisfaction et les priorités d'interventions ou d'évolution souhaitées. Il est accessible jusqu'au 2 septembre 2022.

O.B.

Figure 8 : Article La Provence du 14/07/2022

BARRÈME

Les élus travaillent sur le Scot

Après une réunion la semaine passée à La Mure-Argens, où furent étudiées les finesses et transcriptions de la loi Climat et Résilience pour mesurer leur impact territorial, c'est à Barrême que les élus communautaires étaient réunis mercredi dernier en présence du Président Maurice Laugier et de Jean-Louis Chabaud (vice-président en charge du dossier) pour travailler sur les volets "commerces" et "tourisme" du Schéma de cohérence territoriale (Scot). Un travail de traduction des prescriptions dans le Document d'orientation et d'objectif (DOO) studieux et largement investi par tous.

/PHOTO F.B.



Figure 9 : Article La Provence du 22/11/2022

ALPES PROVENCE VERDON

Permis de construire et moyens de transports abordés

La communauté de commune Alpes Provence Verdon a exposé le Scot (Schéma de cohérence territoriale) à la population lors d'une réunion publique présidée par Maurice Laugier, son président. Une nombreuse assemblée avait répondu présente, avec notamment les maires des communes voisines. La présentation du projet était effectuée par Patrice Goyer de Planed Ecovia. Le Scot est un outil de développement de premier ordre pour la communauté de communes Alpes Provence Verdon, pour allier développement, préservation de la qualité de vie et réponse aux défis climatiques. Les élus locaux ont l'opportunité mais aussi la responsabilité de produire ce document qui organise le territoire pour les 20 prochaines années.



La présentation du projet était effectuée par Patrice Goyer de Planed Ecovia, devant le président de la CCAPV Maurice Laugier (au centre). / PHOTOS O.B.

Relancer la ligne Nice-Digne

L'objectif de développement est de trouver un juste équilibre pour les 41 communes. À savoir un logement diversifié et adapté à tous, l'équité et la cohérence d'accès aux services. En moyenne, 22 logements ont été construits par an entre 2015 et 2019. Le rôle du Scot est d'assurer le maintien, le développement des activités humaines existantes et de toutes les nouvelles activités souhaitées. Ce

projet était une démarche de concertation engagée, auprès des élus, des collégiens et du grand public lors des ateliers participatifs en juin et décembre dernier, sans oublier l'enquête en ligne de juillet à septembre 2022.

De nombreux intervenants ont posé des questions concernant les permis de construire à venir et l'adaptabilité du projet tout au long des 20 ans : il sera évolutif et adaptatif à tout moment. Quant au pouvoir des

maires vis-à-vis de l'intercommunalité, Maurice Laugier précisait que toutes les mairies ont été consultées et le projet adopté à l'unanimité, restant bien entendu que les maires demeurent maîtres chez eux.

D'autres sujets ont été soulevés : la préservation de l'espace agricole, la mobilité à vélo qui exclut les personnes âgées ou handicapées, tout en soulignant que la voiture est cependant indispensable dans notre secteur. Mary-Ann Hird-Santin

a souligné "l'absence de desserte en bus et des horaires mal adaptés". La question du train a été abordée également, la CCAPV fait le "forcing" auprès de la Région pour accélérer la remise en route complète de la ligne Nice-Digne, mais il sera difficile de remonter la pente après l'effondrement du tunnel de Moriez qui est toujours en attente de travaux. La volonté politique de réparer le tunnel s'avère bien faible.

O.B.

Figure 10 : Article La Provence du 09/03/2023

Publications réseaux sociaux

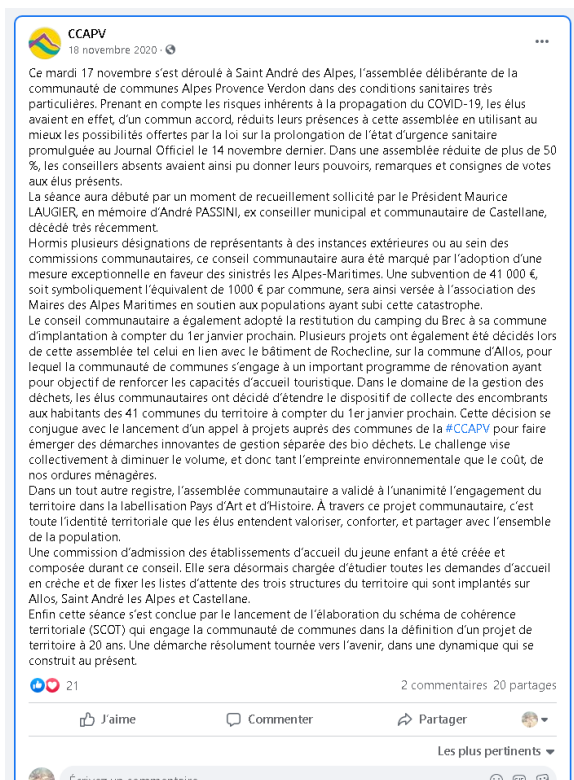


Figure 1 : publication FB du 18/11/2020



Figure 2 : Publication FB du 25/11/2021



Figure 3 : Publication FB du 03/11/2021



Figure 4 : Publication FB du 31/08/2021



Figure 5 : Publication FB du 15/03/2022



Figure 6 : Publication FB du 27/04/2022



Figure 7 : Publication FB du 08/06/2022



Figure 8 : Publication FB du 03/06/2022



Figure 9 : Reposté publication FB du 08/06/2022



Figure 10 : Publication FB du 20/05/2022



CCAPV
2 h

[Projet de Territoire – Ateliers Participatifs]

Votre territoire en 2040, vous l'imaginez comment ?

Dessinez avec nous le territoire de demain et soyez acteurs du futur SCoT de la CCAPV !
Des ateliers participatifs et interactifs vous permettront de vous exprimer sur des thématiques telles que les modes d'aménagement (paysages, formes urbaines...), l'économie et l'environnement.

Parce que vous êtes les premiers concernés par les enjeux du territoire, rejoignez-nous :

- A Annot sur la place de la Mairie, Lundi 20 juin à 18h30
- A Castellane dans la cour de l'école, mercredi 22 juin à 18h30
- A Saint André les Alpes sur le parvis de la médiathèque, jeudi 23 juin à 18h30

Commune de Castellane
Ville de Saint André les Alpes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES
PROVENCE
VERDON
Sources de lumière

VOTRE TERRITOIRE EN 2040, VOUS L'IMAGINEZ COMMENT ?
Votre vision est essentielle !

Venez aux **ateliers participatifs en extérieur** organisés dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la CCAPV.

Lundi 20 juin 18h30	Mercredi 22 juin 18h30	Jeudi 23 juin 18h30
ANNOT	CASTELLANE	ST ANDRÉ LES ALPES
Place de la mairie (solution de repli si mauvais temps : salle Vérimande)	Cour de l'école (solution de repli si mauvais temps : salle polyvalente)	Devant la médiathèque (solution de repli si mauvais temps : salle polyvalente)

Continuons à échanger après chaque atelier autour d'un moment convivial.

Contact : 04 91 81 47 33 scot@ccapv.fr

SCoT
Schéma de Cohérence Territoriale
ALPES PROVENCE VERDON

Figure 10 : Publication FB du 20/05/2022

Grimaldi FM
19 mai, 18:08

CCAPV
19 mai, 10:14

[URBANISME]

Le projet de territoire se construit avec vous !

La CCAPV a engagé les travaux de rédaction de son Schéma de Cohérence Territoriale pour les 20 ans à venir.
Sur 1 716 km², représentant le quart de la superficie du département des Alpes de Haute Provence (04), d'Allos à La Palud sur Verdon et de Chaudon-Norante à Saint Pierre, sur 41 communes, les élus sont donc mobilisés autour de la définition des objectifs d'aménagement et de développement équilibré du territoire.

Cette démarche autour du "vivre ensemble" touche toutes les dimensions de la vie quotidienne (logement, déplacement, économie, tourisme, loisirs, services...), elle ne peut donc se faire sans les habitants eux-mêmes.
C'est dans cette optique qu'une **large concertation** est engagée pour entendre vos attentes, vos vigilances, vos projets.

Celle-ci prend plusieurs formes :

- Des registres pour recueillir vos avis et observations au siège et dans les antennes de la CCAPV, à Saint-André-les-Alpes, Annot, Castellane et Beauzezer. Chacun peut y consulter toute la documentation relative au SCoT et s'exprimer à travers un registre d'observations, aux jours et horaires habituels d'ouverture des services.
- Un site Web pour suivre l'élaboration du projet de SCoT et réagir. L'accès à toutes les données, mis à jour régulièrement, est possible via <https://scot.ccapv.fr/> et vous pouvez apporter vos contributions via l'adresse mail suivante : scot@ccapv.fr

Des rendez-vous participatifs avec les citoyens
Les concertations publiques seront lancées d'ici fin juin 2022 dans différents secteurs géographiques du territoire tout au long de l'élaboration du SCoT. Le calendrier sera publié dans les prochaines semaines. Également la CCAPV sera présente sur les marchés estivaux pour échanger avec la population et mener une enquête habitants.

En parallèle, des classes de collégiens de 6e et 5e des établissements d'Annot, Castellane et Saint André les Alpes, participeront avec leurs professeurs à des ateliers autour de l'habitat durable et des énergies renouvelables, l'occasion d'échanger avec les jeunes sur leur façon de vivre le territoire et la vision qu'ils s'en font pour l'avenir.

Mairie Allos Village de Beauzezer Commune de Castellane La Mure-Argens Ville d'Entrevaux Commune De Peyroules Peyroules Mairie de Saint-Benoit Ville de Saint André les Alpes Sausses Mairie Mairie de Castellet-les-Sausses Mairie de Villars Colmars - Haut Verdon Commune de Rougon Commune de Tartonne

Figure 11 : Reposté publication FB du 20/05/2022

Avril 2023

Frequence Mistral Castellane
 12 juin, 15:58 · 🌐

La Communauté de Commune Alpes Provence Verdon vous demande votre avis sur votre futur... Participez en vous exprimant !

ALPES PROVENCE VERDON
 Sources de lumière

VOTRE TERRITOIRE EN 2040, VOUS L'IMAGINEZ COMMENT ?
 Votre vision est essentielle !

Venez aux **ateliers participatifs en extérieur** organisés dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la CCAPV.

Lundi 20 juin 18h30	Mercredi 22 juin 18h30	Judi 23 juin 18h30
ANNOT	CASTELLANE	ST ANDRE LES ALPES
Place de la mairie (solution de repli si mauvais temps : salle Verimande)	Cour de l'école maternelle (solution de repli si mauvais temps : salle polyvalente)	Devant la médiathèque (solution de repli si mauvais temps : salle polyvalente)

Continuons à échanger après chaque atelier autour d'un moment convivial.

Contact : 04 92 83 67 00 scot@ccapv.fr

SCoT
 Schéma de cohérence territoriale ALPES PROVENCE VERDON

Figure 13 : Repostée publication FB du 12/06/2022

Christ Verdoninfo
 8 min · 🌐

Grand Verdon

ALPES PROVENCE VERDON

Participez au projet de territoire

Des ateliers participatifs et interactifs en plein air sont organisés dans différentes communes du territoire.

ALPES PROVENCE VERDON
 Sources de lumière

Participez au projet de territoire

Des ateliers participatifs et interactifs en plein air sont organisés dans différentes communes du territoire.

La communauté de communes Alpes Provence Verdon élabore actuellement son Scot (Schéma de cohérence territoriale). Ce document d'urbanisme essentiel planifie l'aménagement du territoire en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

Chacun pourra s'y exprimer et exposer sa vision sur des enjeux essentiels tels que le mode d'aménagement du territoire, l'économie ou l'environnement... Les rendez-vous sont fixés le lundi 20 juin à 18 h 30 à Annot (place de la Mairie), le mardi 21 juin à Castellane (place de la Mairie) et le mercredi 22 juin à St André les Alpes (devant la médiathèque).

Continuons à échanger après chaque atelier autour d'un moment convivial.

Contact : 04 92 83 67 00 scot@ccapv.fr

SCoT
 Schéma de cohérence territoriale ALPES PROVENCE VERDON

Figure 14 : Publication FB (Verdon Infos) du 16/06/2022

CCAPV
 Hier, à 14:00 · 🌐

[PROJET DE TERRITOIRE – changement de date]

Après une première réunion publique à Annot ce lundi 20 juin, l'élaboration du Scot se poursuit sur le territoire !

Vous aussi, venez coconstruire le territoire de demain, et exprimez vos visions sur de nombreuses thématiques essentielles : économie, environnement, aménagement, urbanisme & paysages ...

Des ateliers proches de chez vous sont proposés :

- A Castellane, mercredi 22 juin, dans la co... Voir plus

ALPES PROVENCE VERDON
 Sources de lumière

VOTRE TERRITOIRE EN 2040, VOUS L'IMAGINEZ COMMENT ?
 Votre vision est essentielle !

Venez aux **ateliers participatifs en extérieur** organisés dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la CCAPV.

Mercredi 22 juin 18h30	Mardi 28 juin 18h30
CASTELLANE	ST ANDRE LES ALPES
Cour de l'école maternelle (solution de repli si mauvais temps : salle polyvalente)	Parvis de la médiathèque (solution de repli si mauvais temps : salle polyvalente)

Continuons à échanger après chaque atelier autour d'un moment de convivialité !

Contact : 04 92 83 67 00 scot@ccapv.fr scot.ccapv.fr

SCoT
 Schéma de cohérence territoriale ALPES PROVENCE VERDON

Figure 15 : Publication FB du 22/06/2022

Grimaldi FM
 2 h · 🌐

ALPES PROVENCE VERDON
 Sources de lumière

VOTRE TERRITOIRE EN 2040, VOUS L'IMAGINEZ COMMENT ?
 Votre vision est essentielle !

Venez aux **ateliers participatifs en extérieur** organisés dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la CCAPV.

Mercredi 22 juin 18h30	Mardi 28 juin 18h30
CASTELLANE	ST ANDRE LES ALPES
Cour de l'école maternelle (solution de repli si mauvais temps : salle polyvalente)	Parvis de la médiathèque (solution de repli si mauvais temps : salle polyvalente)

Continuons à échanger après chaque atelier autour d'un moment de convivialité !

Contact : 04 92 83 67 00 scot@ccapv.fr scot.ccapv.fr

SCoT
 Schéma de cohérence territoriale ALPES PROVENCE VERDON

Figure 16 : Repostée Grimaldi FM publication FB du 22/06/2022



Christ Verdoninfo
Hier, à 15:54

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON Sources de lumière

VOTRE TERRITOIRE EN 2040, VOUS L'IMAGINEZ COMMENT ?
Votre vision est essentielle !

Venez aux **ateliers participatifs en extérieur** organisés dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la CCAPV.

Mercredi 22 juin 18h30
CASTELLANE
Cour de l'école maternelle (solution de repli si mauvais temps : salle polyvalente)

Mardi 28 juin 18h30
ST ANDRE LES ALPES
Parvis de la médiathèque (solution de repli si mauvais temps : salle polyvalente)

Continuons à échanger après chaque atelier autour d'un moment de convivialité !

Contact : 04 92 83 67 00
scot@ccapv.fr
scot.ccapv.fr

SCoT
Schéma de Cohérence Territoriale ALPES PROVENCE VERDON

CCAPV
Hier, à 14:00

[PROJET DE TERRITOIRE – changement de date]

Après une première réunion publique à Annot ce lundi 20 juin, l'élaboration du Scot se poursuit sur le terri... Voir plus

Figure 17 : Repostée Verdon Infos publication FB du 22/06/2022

Mairie de Saint-Benoit
20 juin, 09:00

Ce soir à 18h30, Place de la mairie à Annot

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON Sources de lumière

VOTRE TERRITOIRE EN 2040, VOUS L'IMAGINEZ COMMENT ?
Votre vision est essentielle !

Venez aux **ateliers participatifs en extérieur** organisés dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la CCAPV.

Lundi 20 juin 18h30
ANNOT
Place de la mairie (solution de repli si mauvais temps : salle Vêrimande)

Mercredi 22 juin 18h30
CASTELLANE
Cour de l'école maternelle (solution de repli si mauvais temps : salle polyvalente)

Judi 23 juin 18h30
ST ANDRE LES ALPES
Devant la médiathèque (solution de repli si mauvais temps : salle polyvalente)

Continuons à échanger après chaque atelier autour d'un moment convivial.

Contact : 04 92 83 67 00
scot@ccapv.fr

SCoT
Schéma de Cohérence Territoriale ALPES PROVENCE VERDON

Figure 18 : Repostée Commune St Benoit, publication du 20/06/2022

CCAPV
Hier, à 14:36

DÉMARCHE PARTICIPATIVE « VOTRE TERRITOIRE EN 2040, VOUS L'IMAGINEZ COMMENT ? »

Près de 60 personnes se sont déplacées pour participer aux premiers ateliers participatifs. Vous n'avez pas pu venir ? Il y a d'autres occasions pour continuer à participer à l'avenir de notre territoire :

REPONDEZ A L'ENQUETE HABITANTS (jusqu'au 2 septembre)

L'avenir de votre territoire vous concerne !

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon élabore son Schéma de Cohérence Territoriale.

C'est le document qui définit le projet de développement souhaité pour les 20 prochaines années en matière :

- D'emplois
- De logements
- D'équipements
- De biodiversité
- D'agriculture
- De tourisme

Le SCoT
Schéma de Cohérence Territoriale ALPES PROVENCE VERDON

4

Figure 19 : Publication FB du 13/07/2022

CCAPV
49 min

DÉMARCHE PARTICIPATIVE « VOTRE TERRITOIRE EN 2040, VOUS L'IMAGINEZ COMMENT ? »

Après Entrevaux, Barreme et Allos, retrouvez la CCAPV demain (samedi 23 juillet) durant le marché de Castellane, pour co-construire le territoire de demain !

D'autres dates sont aussi proposées durant le mois d'août !

Vous ne pouvez pas être présent ?

REPONDEZ A L'ENQUETE HABITANTS (jusqu'au 2 septembre): il suffit de cliquer sur le lien suivant : <https://uriz.fr/ixOq>

L'avenir de votre territoire vous concerne !

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon élabore son Schéma de Cohérence Territoriale.

C'est le document qui définit le projet de développement souhaité pour les 20 prochaines années en matière :

- D'emplois
- De logements
- D'équipements
- De biodiversité
- D'agriculture
- De tourisme

Le SCoT
Schéma de Cohérence Territoriale ALPES PROVENCE VERDON

2

Figure 20 : Publication FB du 13/07/2022



Figure 21 : Publication FB du 31/08/2022

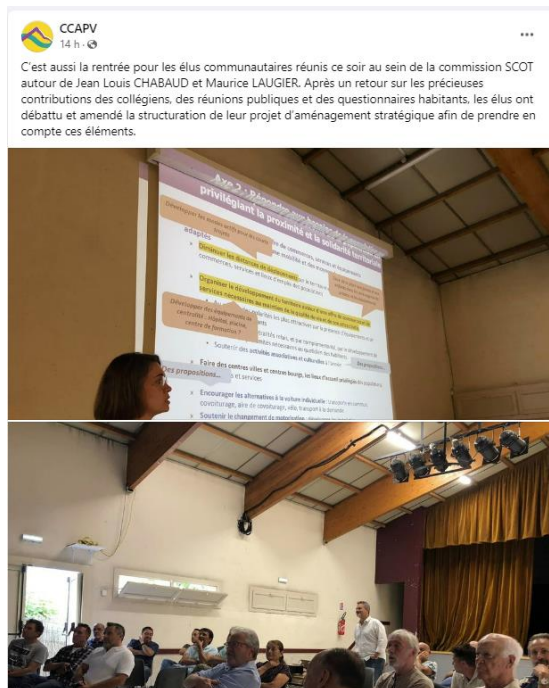


Figure 21 : Publication FB du 22/09/2022



Figure 21 : Publication FB du 03/11/2022



Figure 22 : Publication FB du 16/11/2022



CCAPV
28 septembre, 07:10

[CONSEIL COMMUNAUTAIRE]

Les élus communautaires étaient rassemblés ce mardi 27 septembre à Saint-André les Alpes, en configuration conseil communautaire, pour un ordre du jour très étoffé puisque pas moins de 36 délibérations issues des travaux des commissions étaient soumises.

Si plusieurs d'entre-elles concernaient le fonctionnement administratif et financier de la communauté de communes, notamment avec des décisions modificatives financières ou encore l'engagement dans la comptabilité M57, des sujets stratégiques étaient également au cœur des débats :

À l'unanimité, le projet d'aménagement stratégique (PAS) du schéma de cohérence territoriale (SCOT) fut ainsi débattu et adopté. Issu des travaux de la commission pilotée par Jean-Louis CHABAUD mais également enrichie et amendée des remontées des concertations publiques avec la population et des travaux des collégiens du territoire, ce projet politique marque une étape primordiale dans l'élaboration du SCOT. La phase de rédaction du document d'orientation et d'objectifs (DOO) peut maintenant s'engager pour définir les moyens à mettre en œuvre afin d'atteindre et concrétiser les objectifs du projet politique.

Dans un registre similaire, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) concernant directement les 19 communes de l'ex moyen-Verdon a également été adopté lors de cette séance, mettant fin ainsi à un travail d'élaboration engagé depuis 2016 sous l'égide de Michèle BIZOT GASTALDI. Cette adoption permettra à 12 des 19 communes d'éviter l'application du règlement national d'urbanisme et de s'appuyer sur ce nouveau plan pour promouvoir la poursuite de leur développement.

Hormis ces deux points principaux, le soutien aux communes et la solidarité intercommunale se sont une nouvelle fois illustrés durant cette séance avec la mise à disposition de personnel en appui à la commune de La Garde ou encore l'attribution d'un fonds de concours à la commune d'Ubraye. L'occasion de souligner, après 18 mois de fonctionnement de ce dispositif, que près de 100 000€ ont déjà été accordés par la CCAPV en soutien à des projets communaux.

Dans un tout autre registre prenant en compte les difficultés de recrutement dans de nombreux domaines, les élus communautaires ont décidé de valider la création d'un poste d'apprenti(e) d'auxiliaire de puériculture au sein des crèches intercommunales, en complément du poste d'apprenti(e) électricien toujours en attente de candidature.

Plusieurs décisions s'adressaient également à la jeunesse avec la reconduction du dispositif des forfaits ski à tarifs préférentiels pour les jeunes du territoire. En partenariat avec VALD, gestionnaire des stations du Val d'Allos, la gratuité sera à nouveau appliquée la saison prochaine pour les enfants jusqu'à 11 ans et un tarif de forfait à 48 € l'année sera proposé aux jeunes jusqu'à 18 ans. Cette opération très incitative a bénéficié l'an dernier à près de 550 jeunes venant de 35 des 41 communes du territoire.

Sur Annot, un stage de musique sera proposé aux prochaines vacances scolaires pour promouvoir la pratique instrumentale. Une manière de faire écho à l'action également engagée dans toutes les écoles du territoire depuis septembre avec le recrutement de deux intervenants « musique » en milieu scolaire.

Maurice Laugier, Président de la communauté de communes, a conclu ce conseil communautaire en remerciant les élus et les services pour la préparation et la mise en œuvre de ses nombreux projets, menés dans l'intérêt collectif de tout le territoire.

Figure 23 : Publication FB du 28/09/2022

ALPES PROVENCE VERDON

Des sujets stratégiques au cœur des débats

Les élus étaient rassemblés ce mardi 27 septembre pour le conseil communautaire, avec un ordre du jour très étoffé puisque pas moins de 36 délibérations issues des travaux des commissions ont été soumises à l'assemblée. À l'unanimité, le projet d'aménagement du Scot (schéma de cohérence territoriale) a été débattu et adopté. Issu des travaux de la commission pilotée par Jean-Louis Chabaud mais également enrichie par les remontées des concertations publiques avec la population et des travaux des collégiens du territoire, ce projet politique marque une étape primordiale dans l'élaboration du Scot. La phase de rédaction du document d'orientation et d'objectifs (DOO) peut maintenant s'engager pour défini-

nir les moyens à mettre en œuvre afin de concrétiser les objectifs du projet politique.

Le PLUI adopté pour les 19 communes concernées

Dans un registre similaire, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) concernant directement les 19 communes de l'ex moyen-Verdon a également été adopté lors de cette séance, mettant fin ainsi à un travail d'élaboration engagé depuis 2016 sous l'égide de Michèle Bizot Gastaldi. Cette adoption permettra à 12 des 19 communes d'éviter l'application du règlement national d'urbanisme et de s'appuyer sur ce nouveau plan pour promouvoir la poursuite de leur développement.

O.B



Christ Verdoninfo

Photos du journal · samedi, à 08:44 ·

Afficher en taille réelle · Signaler

Figure 24 : Publication FB (Verdon Info) du 01/10/2022



[Projet de Territoire – Ateliers Participatifs]

Votre territoire en 2040, vous l'imaginez comment ?

- Continuons à dessiner avec nous le territoire de demain et soyez acteurs du futur SCoT de la CCAPV !
 - En juin dernier, nous nous sommes rencontrés pour échanger sur les enjeux du territoire.
 - Lors des prochains ateliers participatifs, venez vous exprimer sur leurs déclinaisons en objectifs et orientations.
 - Parce que vous êtes les premiers concernés, venez **coconstruire le futur du territoire** et rejoignez-nous :
 - Parce que vous êtes les premiers concernés, venez **coconstruire le futur du territoire** et rejoignez-nous :
 - Le 13 décembre 2022 à partir de 17h30 au 1er étage de la salle des fêtes d'Entrevaux ;
 - Le 14 décembre 2022 à partir de 17h30 à la salle des fêtes de Colmars-les-Alpes ;
 - Le 15 décembre 2022 à partir de 17h30 à la salle de la distillerie de Barrême.
- Entrée libre et sans inscriptions.



VOTRE VISION EST ESSENTIELLE !

<p>mardi 13 décembre</p> <p>17h30 salle des fêtes ENTREVAUX 1er étage</p>	<p>mercredi 14 décembre</p> <p>17h30 salle des fêtes COLMARS LES ALPES</p>	<p>jeudi 15 décembre</p> <p>17h30 salle de la Distillerie BARRÊME</p>
---	--	---

Figure 25 : Publication FB du 07/12/2022



Ateliers participatifs - RAPPEL !!!!

N'oubliez pas !!!
Les ateliers participatifs SCoT débutent ce mardi 13 décembre !!
Venez co-construire le territoire de demain!
Entrée libre et sans inscriptions.

- Rendez-vous :
- Le 13 décembre 2022 à partir de 17h30 au 1er étage de la salle des fêtes d'Entrevaux ;
 - Le 14 décembre 2022 à partir de 17h30 à la salle des fêtes de Colmars-les-Alpes ;
 - Le 15 décembre 2022 à partir de 17h30 à la salle de la distillerie de Barrême.

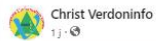


VOTRE VISION EST ESSENTIELLE !

<p>mardi 13 décembre</p> <p>17h30 salle des fêtes ENTREVAUX 1er étage</p>	<p>mercredi 14 décembre</p> <p>17h30 salle des fêtes COLMARS LES ALPES</p>	<p>jeudi 15 décembre</p> <p>17h30 salle de la Distillerie BARRÊME</p>
---	--	---



Figure 26 : Publication FB du 12/12/2022



VOTRE VISION EST ESSENTIELLE !

<p>mardi 13 décembre</p> <p>17h30 salle des fêtes ENTREVAUX 1er étage</p>	<p>mercredi 14 décembre</p> <p>17h30 salle des fêtes COLMARS LES ALPES</p>	<p>jeudi 15 décembre</p> <p>17h30 salle de la Distillerie BARRÊME</p>
---	--	---



le 7 décembre à 08:00

Figure 27 : Repostée Verdon Info, publication FB du 07/12/2022



Hier, à 11:11

- ANNULATION -

En raison des conditions météorologiques, l'atelier participatif SCoT prévu ce mardi 13 décembre, à 17h30, à Entrevaux est annulé.

Rendez-vous demain, à Colmars les Alpes à 17h30, salle des fêtes, pour continuer à construire ensemble, l'avenir de notre territoire.



ANNULE

mardi
13
décembre
17H30

Salle des Fêtes
ENTREVAUX

CONTINUONS À ÉCHANGER APRÈS L'ATELIER AUTOUR D'UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ



Figure 28 : Publication FB du 13/12/2022



Figure 29 : Publication FB du 17/01/2023



Figure 30 : Repostée Verdon Info, publication FB du 18/01/2023



Figure 31 : Publication FB du 09/02/2022



Figure 32 : Repostée Verdon Info, publication du 09/02/2023



Figure 33 : Publication FB du 23/02/2023



Figure 34 : Publication FB du 27/02/2023



Figure 34 : Publication FB du 02/03/2023



Figure 35 : Publication FB du 02/03/2023



Christ Verdoninfo

1 j · 🌐

Grand Verdon



ALPES PROVENCE VERDON

Permis de construire et moyens de transports abordés

La communauté de commune Alpes Provence Verdon a exposé le Scot (Schéma de cohérence territoriale) à la population lors d'une réunion publique présidée par Maurice Laugier, son président. Une nombreuse assemblée avait répondu présente, avec notamment les maires des communes voisines. La présentation du projet était effectuée par Patrice Goyer de Planed Ecovia. Le Scot est un outil de développement de premier ordre pour la communauté de communes Alpes Provence Verdon, pour allier développement, préservation de la qualité de vie et réponse aux défis climatiques. Les élus locaux ont l'opportunité mais aussi la responsabilité de produire ce document qui organise le territoire pour les 20 prochaines années.



La présentation du projet était effectuée par Patrice Goyer de Planed Ecovia, devant le président de la CCAPV Maurice Laugier (au centre). / PHOTOS O.B.

Relancer la ligne Nice-Digne

L'objectif de développement est de trouver un juste équilibre pour les 41 communes. À savoir un logement diversifié et adapté à tous, l'équité et la cohérence d'accès aux services. En moyenne, 22 logements ont été construits par an entre 2015 et 2019. Le rôle du Scot est d'assurer le maintien, le développement des activités humaines existantes et de toutes les nouvelles activités souhaitées. Ce

projet était une démarche de concertation engagée, auprès des élus, des collégiens et du grand public lors des ateliers participatifs en juin et décembre dernier, sans oublier l'enquête en ligne de juillet à septembre 2022.

De nombreux intervenants ont posé des questions concernant les permis de construire à venir et l'adaptabilité du projet tout au long des 20 ans : il sera évolutif et adaptatif à tout moment. Quant au pouvoir des

maires vis-à-vis de l'intercommunalité, Maurice Laugier précisait que toutes les mairies ont été consultées et le projet adopté à l'unanimité, restant bien entendu que les maires demeurent maîtres chez eux.

D'autres sujets ont été soulevés : la préservation de l'espace agricole, la mobilité à vélo qui exclut les personnes âgées ou handicapées, tout en soulignant que la voiture est cependant indispensable dans notre secteur. Mary-Ann Hird Santin

a souligné "l'absence de desserte en bus et des horaires mal adaptés". La question du train a été abordée également, la CCAPV fait le "forcing" auprès de la Région pour accélérer la remise en route complète de la ligne Nice-Digne, mais il sera difficile de remonter la pente après l'effondrement du tunnel de Moriez qui est toujours en attente de travaux. La volonté politique de réparer le tunnel s'avère bien faible.

O.B.

Figure 36 : Publication FB (Verdon Info) du 09/03/2023

L'enquête habitants

L'avenir de votre territoire vous concerne !

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon élabore son Schéma de Cohérence Territoriale.

C'est le document qui définit le projet de développement souhaité pour les 20 prochaines années en matière :

- D'emplois
- De logements
- D'équipements
- De biodiversité
- D'agriculture
- De tourisme

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site Internet : <https://scot.alpes-provence.fr>

Le SCoT
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES
PROVENCE
VERDON
Sources de lumière

L'avenir de votre territoire vous concerne !

Le sujet vous intéresse ?
Vous souhaitez participer ?
Donner votre avis ?

Participez avec nous à son élaboration en remplissant le questionnaire en ligne : <https://cutt.ly/vJ3rnyX>

Le SCoT
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES
PROVENCE
VERDON
Sources de lumière

Flyer distribué

Résultats

Questionnaire grand public

142 participants



SCoT de la CCAPV : Votre territoire en 2040, vous l'imaginez comment ?

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) concerta avec ses partenaires et ses habitants, dans le cadre de l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Un SCoT est un document qui définit le développement du territoire pour les 20 prochaines années. Il est l'occasion de mettre en cohérence les politiques publiques et de se projeter sur l'avenir souhaité pour les 41 communes de la CCAPV.

Ce questionnaire vise à connaître votre façon de vivre, votre sentiment d'appartenance et d'appréciation du territoire, vos éléments de satisfaction et vos priorités d'interventions ou d'évolution souhaitées.

Ce questionnaire est accessible jusqu'au 2 septembre 2022. Merci de vos réponses !

Vous

Avant de commencer à répondre à ce questionnaire, connaissiez-vous la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) ?

92% Oui 8% Non

Dans quelle commune habitez-vous ?

[Voir cartographie](#)

Quel âge avez-vous ?

2% Moins de 18 ans
6% Entre 18 et 24 ans
25% Entre 25 et 34 ans
42% Entre 35 et 55 ans
6% Entre 55 et 64 ans
19% Plus de 65 ans

Souhaitez-vous être tenu informé de l'avancée du projet de SCoT et des dates des prochaines rencontres participatives (communication par mail) ?

Oui Non

[Anonyme](#)

Si oui, merci de renseigner votre adresse mail : [Anonyme](#)

Page 1 sur 6

Questionnaire grand public

Votre ressenti du territoire

Pour présenter votre lieu de vie à un inconnu, quels termes utiliseriez-vous en premier ? J'habite...

- 43% Dans les Alpes de Haute Provence
- 40% Dans le Verdon
- 5% Dans les Alpes
- 3% En Provence
- 4% Près de Digne-les-Bains
- 4% Autre

L'un de vos proches a le projet de venir s'installer sur le territoire. Quelle réponse lui feriez-vous ?

- 68% Oui, pour s'y installer de façon permanente
- 19% Oui, en ayant une résidence secondaire
- 13% Venir seulement de manière occasionnelle : court séjour, vacances...

Quels mots utiliseriez-vous pour décrire votre territoire ?

Nature ; Magnifique ; Calme ; Isolé ; Carencé (emplois, service)

Globalement, êtes-vous satisfait de votre qualité de vie sur la CCAPV ?

- 90% Oui
- 10% Non

Si NON, pourquoi ?

Vous et la façon dont vous vivez sur le territoire

Avez-vous une activité professionnelle ?

- 77% Oui
- 23% Non

Si oui, exercez-vous votre activité professionnelle sur le territoire de la CCAPV ?

- 81% Oui
- 19% Non

Quel moyen de transport utilisez-vous pour vous y rendre ?

- 68% Voiture, moto

Questionnaire grand public

- 1% Covoiturage
- 4% Transport collectif (bus, train...)
- 26% Vélo, marche à pied
- 1% Autre :

Dans quel type de logement habitez-vous ?

- 73% Maison individuelle
- 22% Appartement
- 4% Autre :
- 1% NSP

Etes-vous... ?

- 70% Propriétaire
- 28% Locataire
- 1% Autre :
- 1% NSP

Votre logement se situe...

- 42% Dans un centre-ville, centre-bourg, village
- 42% A proximité d'un bourg ou d'un village (moins de 3 km)
- 15% Eloigné d'un bourg ou d'un village (plus de 3 km)
- 1% NSP

Dans quelle(s) commune(s) du territoire allez-vous faire le plus souvent vos courses ? Et à quelle fréquence ?

	Quotidienne	Hebdomadaire	Mensuelle	Autre
Castellane	29%	43%	12%	16%
Saint André les Alpes	32%	48%	14%	5%
Annot	24%	47%	0%	29%
Entrevaux	27%	45%	9%	18%
Votre commune de résidence	48%	40%	4%	8%
Aucune d'entre elles	21%	24%	38%	18%

Pour ces courses, quel(s) mode(s) de transport utilisez-vous ?

- 76% Voiture, moto
- 1% Covoiturage
- 0% Transport collectif (bus, train...)
- 22% Vélo, marche à pied
- 0% Autre :

Pour les courses que vous faites à l'extérieur du territoire, où allez-vous ? Et à quelle fréquence ?

	Hebdomadaire	Mensuelle	Trimestrielle	Semestrielle	Annuelle
Digne les Bains	25%	58%	15%	2%	0%
Nice	22%	37%	20%	10%	12%
Grasse	22%	28%	28%	6%	17%
Antibes	25%	0%	0%	25%	50%
Draguignan	21%	43%	14%	0	21%
Manosque	0%	44%	22%	17%	17%
Autre :	23%	31%	31%	0%	15%

Questionnaire grand public

Pour ces courses faites à l'extérieur du territoire, quel(s) mode(s) de transport utilisez-vous ?

94%	Voiture, moto	
1%	Covoiturage	5% NSP
0%	Transport collectif (bus, train...)	
1%	Vélo, marche à pied	
0%	Autre : _____	

Etes-vous satisfait de l'offre de transport en commun pour se déplacer à l'intérieur de la CCAPV ?

2%	Oui	
15%	Plutôt oui	6% NSP
46%	Plutôt non	
31%	Non	

Etes-vous satisfait du réseau routier et de la qualité des routes sur le territoire ?

29%	Oui	
57%	Plutôt oui	
13%	Plutôt non	
1%	Non	

Etes-vous satisfait de l'accès et de l'offre de stationnement dans les centres bourgs, villages du territoire ?

29%	Oui	
57%	Plutôt oui	
13%	Plutôt non	
1%	Non	

Etes-vous satisfait des conditions de circulation en vélo et/ou à pied dans les centres-villes, centres bourgs, villages ?

16%	Oui	
38%	Plutôt oui	2% NSP
29%	Plutôt non	
15%	Non	

Avez-vous des enfants scolarisés sur le territoire ?

30%	Oui	70%	Non
-----	-----	-----	-----

Si oui, comment vos enfants se rendent-ils à l'école ? à leurs activités, loisirs ?

40%	Marche à pied, vélo	
37%	Voiture (vous les déposez et allez les chercher)	
0%	Covoiturage	
23%	Bus (ramassage scolaire...)	

Questionnaire grand public

Vos besoins et votre territoire

Concernant le développement futur du territoire, selon vous, quelles sont les 4 principaux objectifs à retenir ?

- 15% Permettre aux jeunes de rester sur le territoire
- 9% Permettre à des familles extérieures de venir s'installer sur le territoire
- 8% Développer les offres de commerces et de services de proximité
- 13% Améliorer les offres et équipements de services médicaux et paramédicaux
- 9% Améliorer l'offre de logements
- 14% Préserver l'environnement et les paysages
- 15% Assurer la transition énergétique et écologique
- 14% Préserver les ressources naturelles et notamment l'eau
- 2% Autre : Développer le tourisme ; activités culturelles ; développer transports en commun

Si vous voulez, précisez en quelques mots votre réponse...

« Concernant le logement je souhaiterais rajouter qu'il y a des villages avec énormément de résidence secondaire et qu'il peut être difficile pour des locaux d'accéder à la propriété » ; « Culture : patrimoine immatériel à plus développer » ; « Accompagner les personnes qui veulent déjà s'installer ici, le développement se fera naturellement » ; « Actuellement il y a un double problème : les CSP+ viennent difficilement sur notre territoire pour s'y installer car trop peu d'infrastructures (manque la fibre pour le télétravail par exemple) et les classes moyennes qui peuvent trouver un emploi n'arrivent pas à se loger. »

Concernant l'emploi, selon vous, quels sont les 4 grands secteurs à développer dans les prochaines années sur la CCAPV ?

- 21% L'agriculture pour des circuits courts et des consommations locales
- 9% Le développement de la filière bois (exploitation durable des forêts pour le bois-énergie et de construction...)
- 5% Le bâtiment pour construction neuve et la réhabilitation
- 12% Les énergies renouvelables
- 13% Les commerces et services de proximité
- 10% Les formations professionnelles pour attirer et maintenir les jeunes
- 14% Le médical et le paramédical
- 4% Les emplois de services pour les seniors
- 11% Le développement des offres culturelles et associatives
- 1% Autre : (voir ci-dessous)

Si vous voulez, précisez en quelques mots votre réponse...

« Favoriser la réhabilitation plutôt que la construction neuve » ; « C'est de l'agriculture biologique qui doit se développer sur le territoire » ; « Utiliser les ressources locales et les valoriser aussi bien en bois, agriculture et gérer le plus possible les énergies renouvelables » ; « arrêtez de développer le tourisme de masse qui détruit les atouts du territoire !!! »

Concernant l'activité touristique, selon vous, quelles seraient les 2 interventions prioritaires à mettre en œuvre pour développer le tourisme 4 saisons ?

- 26% L'offre d'hébergements
- 42% Les activités
- 20% La restauration, les commerces
- 4% NSP
- 8% Autre : Faciliter les mobilités ; sensibilisation à l'environnement

Si vous voulez, précisez en quelques mots votre réponse...

« Une meilleure communication ! Plus d'événementiel. Une meilleure cohabitation des OT entre le Val d'Allos et Verdon Tourisme » ; « Le tourisme doit être maîtrisé... » ; « Voulons-nous vraiment 5 millions de visiteurs par an comme dans les gorges ? » ; « Le développement se fasse sur L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ».

Questionnaire grand public

D'après vous, quelle(s) seraient les 3 solution(s) les plus adaptées à votre territoire pour améliorer les déplacements et les rendre plus performants d'un point de vue environnemental ?

- 35% Développement d'offre de transport en commun
- 16% Développer le covoiturage
- 11% Développement des véhicules électriques (voiture et vélos)
- 20% Développement de liaisons cyclables entre les villages
- 16% Une plus grande proximité des lieux de vie (emploi, commerces, écoles services...) avec les lieux d'habitat
- 2% Autre : **Transport à la demande**

Si vous voulez, précisez en quelques mots votre réponse...

Quel équipement, infrastructure voudriez voir se développer ? (Exemples : un cinéma, un groupe scolaire, un lycée, des médecins, un équipement sportif, skate parc, piscine, etc...)

3 propositions maximum

- (1) Centre médical (avec spécialistes)
- (2) Equipements sportifs – majoritairement piscine
- (3) Salle de spectacle avec cinéma

+ une ressourcerie (1 participant)
+ Aucun (1 participant)
+ Four à pain et presse à fruits collectifs (1 participant)

Vous et le projet de Schéma de cohérence territoriale

Concernant le projet d'aménagement du SCOT, quels sont d'après vous les 3 principaux atouts du territoire à valoriser et sur lesquels il faut miser dans l'avenir, à 20 ans ? (en les classant du plus important au moins important)

- (1) Paysage et patrimoine exceptionnels
- (2) Tourisme et activités diverses
- (3) Cadre de vie préservé : calme, grand air, vie de village

Quels sont les 3 axes d'amélioration / enjeux prioritaires pour l'avenir de la CCAPV ? (en les classant du plus important au moins important)

- (1) Résilience et adaptation au changement climatique
- (2) L'emploi : attractivité, diversité et formation
- (3) Mobilités, développer transports en commun adaptés
(3bis) Logement, habitat : offre, rénovation, équilibre résidences principale et secondaire

+ numérique (3 participants)
+ réseau d'information, communication (2 participants)

Merci pour vos réponses !

Bulletin communal

Dans bulletin communal Castellane

SCOT ET URBANISME Qu'est-ce que le SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) fait partie des compétences obligatoires exercées par la CCAPV. C'est le document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement pour les 41 communes de notre territoire, et pour le long terme (réflexion pour les 15 à 20 ans à venir). Il assure la cohérence des politiques publiques d'urbanisme. C'est un document qui définit notamment l'équilibre entre protection et développement.



Du fait de la fusion des intercommunalités en 2016, les communes de la CCAPV sont soumises à différents documents d'urbanisme. Pour la commune de Castellane et les autres communes de l'ancienne intercommunalité, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est mené de façon simultanée avec l'élaboration du SCOT. Or l'approbation d'un SCOT impacte fortement les documents qui lui sont inférieurs dans l'ordonnancement juridique en droit français (PLU, PDU, PLH, etc.), ce qui ne facilite pas la tâche car les documents doivent être cohérents.

A l'échelle de la CCAPV, les orientations qui ont été retenues par les élus sont les suivantes :

En termes de répartition sur le territoire

- Assurer le développement des 41 communes en trouvant le juste équilibre,
- Renforcer les polarités existantes.

En termes d'accueil de population :

- « Un développement pour tous » : toutes les communes doivent pouvoir continuer à accueillir de la population,
- Viser une ambition démographique supérieure aux tendances récentes,
- Assurer le renouvellement de la population avec l'accueil de jeunes couples, de ménages familiaux.

En termes d'habitat :

- Réinvestir les logements vacants,
- Développer des logements neufs,
- Veiller à l'équilibre entre résidences secondaires / meublés de tourisme / résidences principales.

Et pour moi, habitant, qu'est-ce que ça change ?

Les membres de la commission SCOT pour Castellane sont Bernard Liperini, Philippe Maranges et Sandra Lepleux.

➔ **L'objectif est de finaliser ce dossier au premier trimestre 2023 pour poursuivre la procédure d'approbation.**



Interviews radios

- Fréquence MISTRAL le 22/06/2022 « LA POPULATION DE LA CCAPV CONSULTÉE SUR L'AVENIR DE SON TERRITOIRE » https://www.frequencemistral.com/La-population-de-la-CCAPV-consultee-sur-l-avenir-de-son-territoire_a12725.html
- Radio VERDON le 22/06/2022 « Qu'est-ce qu'un SCOT ? » <https://soundcloud.com/user-948889024/quest-ce-quun-scot>
- Alpes 1, le 19/08/2022 « Le Grand réveil » <https://alpesdusud.alpes1.com/podcast/view/95997/le-grand-reveil-alpes-1-du-vendredi-19-aout-2022>